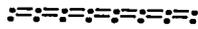


P R O J E T



L A F R A N C O P H O N I E



- I. AVANT - PROPOS**

- II. INTRODUCTION ET DONNEES TECHNIQUES**

- III. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE**

- IV. PRESENTATION EXTRAITE DU DOSSIER
TECHNIQUE ET FINANCIER
D'EDITION BILINGUE FRANCAIS-ARABE**

- V. ANNEXES**

Projet présenté par Ludovic PLAQUEVENT

Paris, mai 1989

DSB
FCD
1989
12

LA FRANCOPHONIE

I. AVANT - PROPOS

=====

UNE PASSION UN ENJEU UNE STRATEGIE



U N E P A S S I O N

Une passion éprouvée par certains français, particulièrement par ceux qui écrivent sur le sujet, qui portent leurs espoirs et parfois leurs craintes sur le devant de la scène.

Une passion éprouvée par des ressortissants étrangers dans les pays où une partie de la population parle le français en famille, à l'école, sur le lieu de travail, dans la rue, où au sein des organisations et institutions nationales et internationales. Que ces pays appartiennent officiellement au groupe de ceux ayant en commun l'usage du français, ou on adopter une position contraire, pour des raisons généralement politiques.

U N E N J E U

qui recouvre plusieurs notions, certaines liées à des intérêts, d'autres dénuées de toutes préoccupations de ce genre et d'où émerge la volonté d'exprimer une solidarité fondée sur une communauté de langage, et donc une certaine communauté de pensée.

Economique, cet enjeu l'est aussi à sa façon, moins haïssable semble-t-il que le brutal colonialisme économique.

U N E S T R A T E G I E

A partir d'initiatives privées, ou collectives, s'appuyant sur une réalité de fait et non sur un dogme ou une théorie économique, l'Etat français s'est, depuis quelques années, officiellement attaché à concevoir, définir et mettre en place une politique de nature à servir le concept de francophonie, mis à jour par le célèbre géographe O. Reclus, il y a un siècle.

Il faut rendre cet hommage à l'actuel Président de la République, qu'il a porté sa passion et sa maîtrise de la langue française du service de sa pensée à celui de la France.

On est loin su soir de 1974, où le nouveau Président prononçait ses premiers mots de candidat élu en anglais.

La francophonie

Est-ce la "Défense et Illustration de la Langue Française" (1)

Est-ce le "Discours sur l'Universalité de la Langue Française" (2)

Est-ce "L'Histoire de la Langue Française" (3)

(1) du Bellay

(2) Rivarol, repris par Thierry de Beaucé

(3) F. Brunot

Est-ce l'action que l'on vient d'évoquer, inspirée et animée par le chef de l'Etat qui, depuis l'organisation du sommet de 1986 à Paris, a enclenché un processus espérons-le irréversible.

Est-ce le fruit de l'immense prestige des écrivains français qui du Moyen Age à la Renaissance, de la Renaissance au Siècle des Lumières, de la Révolution jusqu'à nos jours, ont porté la pensée et la langue française jusqu'aux marches de l'Europe et de l'Orient.

Est-ce l'action menée aujourd'hui par de nombreux organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux, et par plus de 50 associations françaises conduites par des amoureux de la langue française et, dans cette action, les colloques et rencontres au cours desquels se confrontent les opinions, les prises de positions, mais surtout se cotoient français et étrangers.

Est-ce l'action engagée dans les universités et la création d'un réseau de communautés scientifiques et techniques d'expression française.

Est-ce la présence d'une littérature de langue française, mode d'écriture d'auteurs étrangers vivant en France, ou dans leur pays, Afrique du Nord... Amérique latine...

S'agit-il des études portant sur l'origine grecque et latine du français, de la "romanité" qui constitue un lien privilégié entre notre langue et le monde hispanique et méditerranéen, et d'un retour aux humanités, fondement d'une formation non seulement littéraire mais aussi philosophique, dont les prolongement professionnels longtemps ignorés ou négligés, réapparaissent sous deux formes :

L'une directe - il y a un avenir professionnel à plusieurs voies, la communication par exemple -

L'autre indirecte - cette formation n'est-elle pas nécessaire à ceux qui, dans les domaines techniques et économiques, auront besoin de déterminer leur conduite d'après une certaine éthique.

S'agit-il de l'impact des publications savantes, là où elles existent (ne pas oublier la honte de ce qui vient de se passer à l'Institut Pasteur)

S'agit-il de l'Europe; cette question mérite que l'on s'y arrête. Dans les institutions européennes, rien n'est prévu sur le plan culturel si l'on excepte le projet Erasme de liaisons entre quelques universités. Pour être précis, avec un budget de 315 millions de francs pour la période 89-90, porté récemment à 367 millions, et qui permettra d'envoyer environ 16 000 étudiants de la communauté faire des séjours dans un pays membre autre que le leur.

Quant à la francophonie, elle pourrait s'y exercer si les fonctionnaires français ne se croyaient pas obligés de montrer qu'ils parlent anglais... (comme l'un de nos anciens ministres, devenu un temps membre de la Commission de Bruxelles), et si l'on était prêt à une démarche de réciprocité, avec la langue espagnole, par exemple.

Au moins faudrait-il "donner un volet social éducatif et culturel pour que les Français ne croient pas qu'il s'agit seulement d'une Europe des marchands" (Michel Noir)

S'agit-il aussi de l'Europe de la Télévision avec les problèmes que l'on connaît sur la question des quotas.

Est-ce à terme le résultat d'une politique étrangère active dans laquelle serait réaffirmée la place et la grandeur de la France, sans vanité mais avec l'orgueil naturel d'une attitude gaullienne, qu'adopte d'ailleurs souvent, et fort à propos, l'actuel chef de l'Etat.

Est-ce ce qui ressurgit des sommets des chefs d'Etat depuis le sommet de Paris en 1986 jusqu'à celui à venir de Dakar, à travers celui, si important, de Québec. Province dont les dirigeants ont toujours eu, avec ou sans le célèbre "vive le Québec libre", une politique et une attitude francophone sinon toujours francophiles. Il convient d'ajouter que le gouvernement fédéral n'a pas non plus toujours l'attitude hostile à cet égard que l'on croit généralement. La visite du Président Mitterrand en 87 en témoigne.

A ce sommet de Québec, 40 pays présents, de grands absents comme l'Algérie, une atmosphère humaine et politique favorable, grâce au pays d'accueil, grâce aussi à la volonté de la France et des pays d'Afrique. N'oublions pas les flots francophones des USA, celui du Nord-Est et celui de la Louisiane.

N'oublions pas ce qui pourrait être fait en Asie.

C'est aussi la Suisse et la Belgique, par leurs populations francophones.

N'est-ce pas pour une immense part l'Afrique ?

Afrique noire et Maghreb lequel, divisé sur cette question et sur la portée politique du phénomène francophone, est à traiter avec le problème du Proche-Orient.

Au Maghreb différence d'attitude, nous l'avons déjà noté entre l'Algérie d'une part, et le Maroc et la Tunisie d'autre part.

En Afrique noire, les déclarations très dignes et très riches du Président Senghor sont un prestigieux élément d'entraînement, grâce à sa conviction et à la mesure dont il ne se départit pas.

Est-ce l'économie française en jeu ? Y a-t-il un espace économique d'expression française ? Le niveau des exportations françaises est-il soumis à la pratique du français ? Les marchés sont-ils liés à la communication immédiate par le langage quand on sait que si peu d'américains parlent une autre langue que la leur.

Est-ce par une politique particulièrement attentive au phénomène d'immigration. Faisons en sorte sorte que les immigrants adoptent notre langue complètement, sans réticence ni amertume, comme l'ont fait les étrangers de l'entre-deux guerres dont tous, ou presque, sont devenus français à part entière, et qui ont enrichi notre pays de tout leur apport.

Est-ce enfin, et l'on revient au propos initial, une passion pour la langue française et dans ce cas, montrons l'exemple sinon de purisme, du moins d'un certain respect des règles et des usages. Nous n'en pouvons que mieux nous faire entendre ici et ailleurs par la parole, par l'écrit, par les autres voies médiatiques qui peuvent faire entendre loin notre langage et nos idées.

LA FRANCOPHONIE

IL INTRODUCTION ET DONNEES TECHNIQUES

=====

Principe

La Francophonie doit être inspirée par le principe de réciprocité et ne peut s'étendre que par l'application de ce principe.

Il ne s'agit pas de l'étendre par complaisance à toutes les langues vernaculaires de l'Afrique Noire, mais de prendre en considération l'existence, l'importance et la nature particulière des langues universelles au moins dans un premier temps :

- La langue arabe parlée dans 21 pays et par une population d'environ 200 millions d'âmes (auxquels s'ajoutent les pays d'Afrique partiellement islamisés)
- La langue anglaise parlée par 400 millions d'individus.
- La seconde langue de la romanité (première en nombre de pratiquants): la langue espagnole parlée par 280 millions d'individus.

Exemple d'universalité : l'Amérique Latine (hormis le Brésil) est partagée entre l'Espagnol et treize langues vernaculaires.

A la différence du français, l'espagnol est parlé par des immigrants et est ainsi devenu la deuxième langue parlée aux Etats-Unis par une communauté qui est aujourd'hui plus nombreuse que celle d'origine africaine.

Regards sur d'autres langues universelles, à une échelle plus petite, l'Allemand encore pratiqué en Europe Centrale. Le Portugais au Brésil, Angola et Mozambique, soit plus de 150 millions de personnes. L'Italien partiellement en Ethiopie, en Lybie, en Tunisie et en Somalie et le Néerlandais en Belgique Flamande et en Indonésie.

Ces chiffres pour faire apparaître que l'universalité est à nos yeux plus importante que le nombre s'il est réduit à un seul pays : la Russie 250 millions, la Chine 1 milliard. (1)

Définir la Francophonie, ce n'est pas rechercher les pays où la langue Française est parlée exclusivement, c'est concevoir et appliquer une politique de la langue dans des pays ayant en commun l'usage du français, on devrait plutôt dire l'usage partiel du français.

(1) il y a quelques communautés de langue chinoise dans le monde.

La Langue Française

Définir dans quels pays elle est parlée et par combien d'individus -les estimations actuelles donnent en 1980 le chiffre de 175 millions- y compris les Français et pour l'an 2 000 celui de 260 millions, toujours en comprenant les Français et sur environ 40 pays.

Il convient de préciser que cette projection un peu optimiste prend en compte les prévisions démographiques du Maghreb.

Définir dans quels pays elle est langue de culture.

-Point sur lequel nous reviendrons-

Définir ce qui protège et assure la diffusion de la langue française.

-Nous reviendrons également sur ce point à travers le projet d'Édition Bilingue auquel ce texte sert d'introduction-

Définir les origines et les causes de l'utilisation de la langue française

Pour compléter le dossier il faudrait consulter tous les Ministères et Organismes qui ont à connaître de cette question : Ministère des Affaires Étrangères, de l'Éducation Nationale, de la Francophonie, de la Culture, le Haut Commissariat à la Langue Française, le Centre National des Lettres, l'ADRI, et qui se préoccupent de l'éducation, de la scolarisation, de la diffusion de la Culture Française, tous constituant des sources d'informations et d'études statistiques.

Il y a encore une autre façon d'aborder la francophonie, plus rarement utilisée, semble-t-il, et qui pourrait faire l'objet d'une étude particulière : la francophonie alternante et alternative :

- Alternante : parler le français et une autre langue; exemple majeur l'arabe au Maghreb, les langues vernaculaires en Afrique, l'anglais au Canada (Québec).
- Alternative : parler le français ou la langue locale qui peut être soit une langue universelle par exemple l'arabe, soit une langue véritablement locale comme le swahili, le bantou, le bambara et où le français est l'élément pour l'instant obligatoire d'une alternative : pratiquer ou non une langue universelle.

Dans ce cadre il serait intéressant en particulier de recenser (en incluant les motivations d'achat) en acquisitions dans les B.N. et les B.U. des pays considérés comme francophones ou simplement de culture française, de pratique très partielle du français, ou simplement d'intérêt pour l'écrit français littéraire ou documentaire (cf. paragraphe sur "Langue de Culture").

Cette étude pourrait trouver un prolongement sur un pays à langue universelle et un pays à langue exclusive.

Prolongement enfin sur les pays de la Romania, qu'en est-il dans les bibliothèques de ces pays des acquisitions d'ouvrages en langue de ce groupe; l'Espagne (le Castillan + langues régionales), au Portugal, en Italie et en Roumanie.

Où est parlée la langue française?

Elle est présente ou parlée:

- Dans les départements français d'Outre-Mer, dans des provinces de pays étrangers -Québec pour le Canada, Val d'Aoste pour l'Italie, Wallonie pour la Belgique, Suisse Romande, auxquels s'ajoutent des points francophones: aux USA le Maine, la Louisiane, le Nord-Ouest de l'état de Washington, au Canada la partie sud d'une ligne Nord-Ouest/Sud-Est.
- Dans les pays ou régions où le français est langue officielle ou maternelle.
- Dans les pays ou régions où le français est langue officielle et administrative ou d'enseignement: l'Afrique Noire représentée par les pays anciennement colonies françaises -soit 21 pays, si on y ajoute le Rwanda-.
- Dans les pays ou les régions où le français est langue d'enseignement, au moins à partir du secondaire ou du supérieur : les trois pays du Maghreb ainsi que la péninsule Indochinoise.

Ce paragraphe correspond bien à la définition "pays ayant en commun l'usage du français". En effet ce qui est important ce n'est pas que le français soit langue exclusive, c'est qu'il soit présent dans 40 autres pays.

LE FRANCAIS LANGUE DE CULTURE

Un autre angle d'approche qui devrait à mes yeux être envisagé c'est celui qui nous orienterait vers un pays où le français est langue de culture.

Exemple : Espagne, Portugal, Italie, Grèce, certains pays du Proche-Orient, d'Amérique Latine (particulièrement l'Argentine), de l'Europe de l'Est où le français anciennement langue de l'aristocratie est devenue la langue de la Liberté.

Un aspect moins important mais à ne pas négliger, et que j'appellerai la langue pratiquée : ainsi au Maghreb une partie de la population adulte scolarisée à un niveau moyen lit le français et non l'arabe.

On peut compléter :

- 1- par une étude sur l'appareil juridique qui a imposé et protégé le français en France depuis la promulgation d'une loi par François Ier à Villers-Cotteret en 1539 sur l'utilisation du français dans les textes officiels jusqu'à la loi de 1986 sur la préservation de l'intégrité de la langue française.
- 2- par l'étude des actions menées par les 350 associations et organisations francophones situées en France et à l'étranger.
- 3- par l'étude de chiffres statistiques tels que pour l'année 78/79 plus de 800.000 élèves étrangers dans les écoles françaises -dont 380.000 d'origine maghrébine- sur une population étrangère globale d'environ 4 millions dont 40% de maghrébins dont la moitié sont Algériens.

D'où un projet d'édition bilingue portant sur une des langues universelles et parmi celles-ci nous avons choisi la langue Arabe.

LA FRANCOPHONIE

III. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

=====

A. PROBLEMATIQUE

LA FRANCE LA LANGUE FRANCAISE LA FRANCOPHONIE

Comme il apparait aujourd'hui - mais cela était déjà dans l'esprit de Niamey -, la langue française est la cause, le lieu de rassemblement, le lien fondamental de la francophonie, mais ne se confond pas avec elle

La France, dont cette articulation est issue, ne se confond pas non plus avec l'une ni avec l'autre : **la langue française en est une expression, la francophonie en est un prolongement.**

Une expression, ou plutôt un mode d'expression qui a, semble-t-il, reçu le don naturel d'attirer spontanément ceux qui l'emploient et qui a sans doute été enseignée avec assez de clarté et, pourquoi ne pas le dire assez de foi, pour que l'empreinte en demeure vivace au coeur et à l'esprit de tous ceux qui, en des circonstances historiques particulières, auraient pu la rejeter.

La tradition française de culture et de liberté n'est pas étrangère à ce phénomène.

Les Français sont assez idéalistes pour entretenir une vision désintéressée de leur pays et de leur langue.

Ils sont assez "craintifs" pour ne pas en abuser sur le terrain économique, où d'autres trouvent le moyen de s'imposer.

Même et jusqu'aux limites des domaines grandissant de l'économie, la France poursuit un dessein d'inspiration humaniste que les étrangers perçoivent, semble-t-il, plus clairement que les Français eux-mêmes, dans leur contradiction évidente de générosité et de poujadisme.

On ne peut manquer de s'interroger sur les raisons qui ont conduit des hommes tels que Hamadu Diore, L.S. Senghor, Aimé Césaire, Mohammed Dib, Albert Memmi - je cite volontairement des personnalités d'origine, de nationalité et de religion différentes -, à se retrouver, volens nolens, au coeur d'une communauté de langue et donc de pensée, qu'encore une fois, ils auraient eu quelques raisons de rejeter.

Et pourtant...

La francophonie est comme la représentativité. Elle n'est pas du ressort de ce que l'on décrète, **elle est du ressort de ce qui est, de ce qui s'impose, de ce qui vit**, malgré quelques adversaires isolés agrippés à des positions politiques sans avenir, au delà de leurs propres frontières, par nature même, limitées.

La prise de conscience de cette réalité, où se mêlent les faits objectifs aux sentiments inexplicables, a conduit la France à établir progressivement, et de concert avec ses partenaires, les bases d'une organisation en constante mutation. (si l'on excepte l'Alliance française, les congrégations religieuses et leur contre-poids idéologique, la ligue de l'enseignement laïque).

L'institutionnalisation a suivi l'existence - et cela reste vrai quoiqu'en puisse dire le contradicteur évoquant l'enseignement organisé par la République colonisatrice. "Nos ancêtres les Gaulois", ni "la victoire de Poitiers" ne déclenchent plus l'ironie grinçante et supérieurement indignée. Nous sommes au-delà, Français et Africains.

Loin de rester figés sur ce qui nous oppose ou nous sépare, nous sommes à la recherche de ce qui nous unit, ne serait-ce qu'à travers nos préoccupations.

Entraînés par un mouvement heureusement irréversible, et que l'on pourrait qualifier de nouvel humanisme, nous nous interrogeons les uns et les autres sur nos différences. Et le paradoxe de notre démarche nous amène à cette alternative ou à cette contradiction : accueillir pleinement ce qui conduit à "l'assimilation" ou marquer les différences, les respecter et, par voie de conséquence, maintenir des minorités dans leur langage sinon dans leur langue, dans leur culture, c'est-à-dire dans leurs traditions et dans leurs us et coutumes, et finalement dans leur isolement.

Dictée par l'intelligence ou la générosité, quelle est l'attitude la plus active ? (1)

Poser cette question n'est que franchir un premier pas.. Le second est une tendance quelquefois timide à l'échange - on pose la pluriculture en fait - toutes les cultures ont une valeur, bien qu'elles s'expriment différemment par tradition écrite, par tradition orale dans une langue universelle ou dans une langue ou un groupe de langue (s) vernaculaire (s).

Cette découverte a permis l'élargissement des connaissances, le respect mutuel, l'adhésion à ce que l'on appelle la communauté francophone, la réflexion sur l'enseignement du français dans des pays où il ne peut s'exercer que dans le cadre national du système d'éducation de chaque pays concerné.

Dans l'ensemble, ces constatations ont été faites - ces réserves ont été émises - ces prises de conscience posées et respectées -, mais il semble que même dans le cadre d'échanges souhaités avant même que d'être revendiqués, l'idée ne soit jamais venue de procéder à l'édition bilingue de textes classique ou modernes.

On a évoqué la question des exportations de livres, on a reconnu la nécessité de faire connaître d'un pays à l'autre les littératures par l'importation et l'exportation de livres en langue française, langue dans laquelle écrivent de nombreux auteurs du Maghreb et de l'Afrique Noire - on a regretté que ces livres ne soient pas plus nombreux à franchir les frontières, et surtout que les Français, ou d'autres francophones d'Europe ou d'Amérique, les connaissent si mal.

La francophonie doit être aussi un moyen concret d'échange de l'imprimé si elle veut en être le mode intellectuel.

Mais franchissons un pas de plus pour faire connaître d'un pays à l'autre les textes que le temps a fait émerger, interrogeons tous ceux qui ont un avis à émettre sur une idée neuve; l'édition bilingue.

(1) Aldous Huxley " avec un peu de coeur et beaucoup d'intelligence, on peut résoudre presque tous les problèmes.

Parmi toutes les raisons qui militent en faveur d'une première application à la langue arabe, citons J. Berque :

"Malgré la part ancienne que plusieurs de ces cultures -méditerranéennes- ont prise dans l'édification de la culture française (cas de l'arabe au moyen-âge, de l'espagnol et de l'italien au XVI et XVIIème siècle), on peut dire, sans crainte d'erreur, que cette part de notre identité et de nos affinités culturelles a été négligée chez nous au profit des langages du nord au XIXème siècle, et aujourd'hui d'une anglophonie porteuse de compétition.

IL ajoute : "s'agissant de l'arabe, et malgré quelques signes qui porteraient à plus d'optimisme, une étude portant sur les possibilités de rendre aux études orientales et à l'islamologie (Islam au-delà de l'arabe), leur importance traditionnelle, s'impose.

B. METHODOLOGIE

I. DEFINITION

Sa nature : Etude de la création d'une cellule de recherche chargée d'examiner les possibilités d'établissement d'un programme d'éditions bilingues. Cela pour contribuer à l'action antérieurement menée pour maintenir, promouvoir, développer la présence de la langue française, spécialement dans certaines zones d'Afrique - Afrique Noire et Maghreb - et d'Asie.

II. LOCALISATION

Cadre dans lequel ce projet s'inscrit : **la francophonie**

III. INVENTAIRE DE CE QUI EST

- III. 1. Définir les études préalables sur lesquelles il devra s'appuyer
- III. 2. Rassembler les données de ce qui existe déjà et en dresser l'inventaire .

IV. INVENTAIRE DES PARTENAIRES

- IV. 1. Pour ce faire, sélectionner parmi les associations françaises, celles qui sont le plus actives, et leur proposer un questionnaire.
- IV. 2. Idem pour ce qui concerne les associations étrangères (travail rendu difficile par leur nombre, environ 300).
- IV. 3. Faire une enquête auprès des organismes officiels ayant à connaître de la francophonie.
- IV. 4. Idem auprès des Ministères concernés, ainsi qu'auprès des services de la Présidence de la République et du Premier Ministre.
- IV. 5. Dresser la liste des pays dont les conseillers culturels à Paris pourraient être interrogés, en y incluant des pays non francophones, comme l'Egypte.

V. ENQUETES

- V. 1. Etablissement d'un questionnaire préalable aux enquêtes
A. auprès des services publics,
B. auprès des Associations,
C. auprès des Ambassades.
- V. 2. Aménager ces enquêtes en fonction des critères de classement :
- pays ou régions où le français est langue maternelle, officielle et d'enseignement.
. pays ou régions où le français est seule langue officielle et d'enseignement
. pays ou régions où le français est langue officielle et d'enseignement, associée à d'autres langues
. pays ou régions où le français est langue d'enseignement, exclusive ou non, ou langue enseignée à statut privilégié
. pays où le français est langue d'usage privilégiée, dans le domaine de la communication et des institutions internationales
. pays où le français est enseigné comme langue étrangère.
- V. 3. Appliquer à l'établissement de ces questionnaires une grande rigueur afin d'éviter les approximations concernant les pays visés dans l'évaluation des réponses.
- V. 4. Faire entrer dans ce questionnaire un sous-ensemble dont l'articulation serait :
. espace pédagogique francophone
. espace de la communication francophone
. espace culturel et artistique francophone
. espace scientifique et technique francophone
. espace de relations internationales francophones
- V. 5. Interroger des services techniques tels que la D.L.L. et, par ailleurs, le S.N.E., pour connaître l'importance de l'exportation du livre français vers l'Afrique et l'Asie
- V. 6. Etablir une grille de lecture pour l'analyse des réponses

VI. LA FINALITE DE L'ENQUETE ET SON UTILISATION

- VI. 1. Déterminer si l'objet final paraît opportun aux Pouvoirs Publics
- VI. 2. Quel accueil il reçoit des représentants des pays concernés
- VI. 3. Dans le cas de réactions positives et de réponses affirmatives, établir une nouvelle méthodologie pour la constitution d'un Comité scientifique au sein de la cellule de recherche créée au CHEAM

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

Enquête auprès des Ministères

Ce projet peut-il s'inscrire dans l'action que vous menez déjà ?
Avez-vous déjà procédé à une étude sur un projet similaire ?
Quels sont les pays d'Afrique et d'Asie qui vous paraissent les plus intéressants, et ceux qui accueilleraient le plus favorablement un tel projet ?
Quelle est, ou quelles sont la (les) langue (s) qui vous paraissent devoir être utilisée (s) prioritairement dans le cadre de ce projet ?

La politique menée dans les pays d'Afrique et d'Asie avec lesquels vous entretenez des relations constantes sur le thème de la francophonie, vous paraît-elle favorable ou défavorable à cette idée ?

Par "politique menée", on peut entendre :

- . position officielle vis-à-vis de la France et de la langue française,
- . pratique réelle quotidienne tenant compte des réalités et de la nécessité pour leurs ressortissants de parler le français pour les échanges avec l'extérieur et pour les échanges avec leurs concitoyens (cas des pays où se parlent, par zones et par ethnies, des langues vernaculaires).

LA FRANCOPHONIE

IV. PRESENTATION EXTRAITE DU DOSSIER TECHNIQUE
ET FINANCIER

D'EDITION BILINGUE FRANCAIS-ARABE
=====

PROJET PRESENTE PAR LUDOVIC PLAQUEVENT

Ce projet est celui de l'Edition d'une Collection Bilingue français-arabe / arabe-français dont le but est de faire se rencontrer deux cultures tout en réalisant deux objectifs.

- . Pourvoir à la diffusion de la culture et de la langue française dans les pays arabes
- . Mettre ou maintenir à la disposition des immigrés et de leurs descendants vivant en France, les richesses de leur culture

P R I N C I P E : LA RECIPROCITE DANS LE SENS DYNAMIQUE

Ces deux objectifs seront atteints si l'on respecte ce principe fondamental puisqu'il s'agit de deux langues universelles qui ont une semblable importance culturelle:

La langue arabe, parlée dans 21 pays et par une population d'environ 200 millions d'âmes (auxquels s'ajoutent les pays d'Afrique partiellement islamisés).

La langue française, présente dans plus de 40 pays et dont on prévoit qu'elle sera parlée par environ 260 millions de personnes en l'an 2000. Il convient de préciser que cette projection un peu optimiste prend justement en compte les prévisions démographiques du Maghreb.

UNE EDITION BILINGUE FRANCAIS-ARABE / ARABE-FRANCAIS

LES DEUX OBJECTIFS

1. Pourvoir à la diffusion de la culture et de la langue française dans les pays arabes.

Où il peut paraître utile de soutenir et de développer la présence du français dans les écoles, les universités et éventuellement le public.

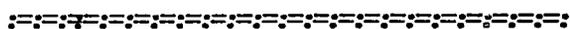
Cela concerne certains pays de langue arabe, et même quelques uns d'entre eux autrefois totalement ou partiellement anglophones, et qui semblent prêts à accepter une plus grande présence de la langue française. Notre intervention s'exercerait donc en milieu scolaire et universitaire, sinon sur la totalité des 21 pays arabes, mais peut-être sur une quinzaine, dont sûrement l'Egypte.

2. Mettre ou maintenir à la disposition des immigrés et de leurs descendants qui vivent en France les richesses de leur culture.

Pour une partie des représentants de la première génération, et pour tous les ressortissants de la deuxième génération, on constate le besoin d'un lien avec la culture originelle. Ce besoin serait en partie satisfait par la présence d'ouvrages sur la littérature, la civilisation et les arts de leur pays. Il l'est, quelquefois, grâce aux livres édités en français dans les pays-mêmes, mais en quantité infime, qu'il s'agisse du nombre de titres aussi bien que du nombre d'exemplaires.

A ces lecteurs réels, s'ajoute un large public potentiel français et étranger.

A N N E X E S



Extraits de :

***Etat de la Francophonie dans le Monde
Rapports 1985 - 1986 - 1987***

Haut Conseil de la Francophonie

Un milliard de Latins en l'an 2000

*Sous la Direction de Philippe Rossillon - Union Latine
Etude de démographie linguistique sur la situation
présente et l'avenir des langues latines*

***Le français pour qu'il vive
Gabriel de Broglie - Gallimard***

TABLEAU 1 — Le statut du français dans les états totalement ou partiellement francophones

ÉTAT ou PARTIE D'ÉTAT	Population totale (en milliers)	Superficie (en km ²)	Français maternel (majoritaire)	Français officiel ou administratif de fait*		Français langue d'enseignement (Système public)		Français enseigné à statut privilegié
				exclusif	non exclusif	exclusive	non exclusive	
AFRIQUE	181 965	13 741 500	—	12	13 (dont 5*)	16	9 (secondaire)	5
<i>la sud du Sahara</i>	128 565	10 749 300	—	12	10 (dont 2*)	16	6 (secondaire)	3
<i> Bénin</i>	4 000	112 600		X		X		
<i> Burkina-Faso</i>	6 900	274 200		X		X		
<i> Burundi</i>	4 600	27 800			X (Kirundi)		X (Kirundi)	
<i> Cameroun</i>	9 700	475 400			X (anglais)	X Cameroun oriental	X (anglais)	
<i> Centrafrique</i>	2 700	623 000		X		X (secondaire)	X (sango, primaire)	
<i> Comores</i>	400	1 900			X (arabe)	X (secondaire)	X (Comorien, primaire)	
<i> Congo</i>	1 800	342 000		X		X		
<i> Côte d'Ivoire</i>	10 100	322 500		X		X		
<i> Djibouti</i>	400	23 800			X (arabe)	X (secondaire)	X (arabe, primaire)	
<i> Gabon</i>	1 000	267 700		X		X		
<i> Guinée</i>	6 100	245 800		X		X		
<i> Madagascar</i>	10 000	587 000			X* (malgache)		X (malgache)	X (primaire)
<i> Mali</i>	7 700	1 200 000		X		X		
<i> Mauricie</i>	1 000	1 900			X* (anglais)		X (supérieur)	X
<i> Mauritanie</i>	1 900	1 032 500			X (arabe)		X (arabe)	
<i> Niger</i>	6 500	1 300 000		X		X		
<i> Rwanda</i>	6 000	28 300			X (Kinyarwanda)		X (Kinyarwanda)	
<i> Sénégal</i>	6 500	196 700		X		X	X (en projet)	
<i> Seychelles</i>	65	400			X (Créole Anglais)			X
<i> Tchad</i>	5 200	1 284 000			X (arabe)			
<i> Congo</i>	3 000	56 800		X		X		
<i> République centrafricaine</i>	33 000	2 345 000		X		X (secondaire)	X (4 langues nationales)	
<i> Algérie</i>	53 400	2 992 000	—	—	3*	—	3	2
<i> Algérie</i>	22 200	2 382 000			X* (arabe)		X (arabe)	X (filiales arabisées)
<i> Maroc</i>	24 000	446 600			X* (arabe)		X (arabe)	X (filiales arabisées)
<i> Tunisie</i>	7 200	163 600			X* (arabe)		X (arabe)	
ÉTAT ou PARTIE D'ÉTAT	Population totale (en milliers)	Superficie (en km ²)	Français maternel (majoritaire)	Français officiel ou administratif de fait*		Français langue d'enseignement (Système public)		Français enseigné à statut privilegié
				exclusif	non exclusif	exclusive	non exclusive	
MÉRIQUE	35 200	10 143 800	1	2	2	2	(secondaire)	2
<i> Canada</i>	25 400	9 976 000	X (Québec)	X (Québec)	X (anglais)	X (Québec)		X (hors Québec)
<i> Louisiane (États-Unis)</i>	4 000	140 000			X (anglais)			X
<i> Haïti</i>	5 800	27 800		X		X (secondaire)	X (Créole primaire)	
ASIE	2 600	10 400	—	—	1*	—	1..	1
<i> Libye et Moyen-Orient</i>	2 600	10 400						
<i> Liban</i>	2 600	10 400			X* (arabe)		X (arabe)	X
EUROPE	73 545	748 200	4	2	5	4	2	3
<i> Espagne</i>	35	500			X (Catalan)		X	
<i> Belgique</i>	9 900	30 500	X (Wallonie) (Bruxelles)		X	X (Wallonie)		X (région flamande)
<i> France (avec DOM-TOM)</i>	55 000	550 000	X	X	X (Néerlandais) X (Tahitien) Polynésie Française)	X		
<i> Luxembourg</i>	1 500	120 000					X (Allemand)	
<i> Monaco</i>	370	2 600						
<i> Suisse</i>	30	2	X	X		X		X (pour les non francophones)
<i> Valaisse</i>	6 500	41 300	X (Romandie Jura)		X (Allemand Italien Romanche) X (Italien)	X (pour les francophones)		
<i> Vallée d'Aoste (Italie)</i>	110	3 300						X
Océanie	100	14 800	—	—	1	—	1	—
<i> Fidji</i>	100	14 800			X (anglais)		X (anglais)	
Total	293 410	24 658 700	5 (dont 2 états, 3 parties d'État)	16	22 (dont 6*)	22	13	11

TABLEAU 2 — Estimation du nombre de francophones dans le monde

PAYS ou RÉGIONS	Francophones — langue maternelle —	Francophones — langue seconde —	Francophones — total —
AFRIQUE	991 000	26 488 000	27 479 000
<i>au sud du Sahara</i>	633 000	13 335 000	14 218 000
Bénin	20 000	600 000	620 000
Burkina Faso	10 000	400 000	410 000
Burundi	10 000	300 000	310 000
Cameroun	60 000	1 400 000	1 460 000
Centrafrique	10 000	300 000	310 000
Comores	3 000	20 000	23 000
Congo	25 000	500 000	525 000
Côte-d'Ivoire	150 000	2 500 000	2 650 000
Djibouti	15 000	20 000	35 000
Gabon	35 000	300 000	335 000
Guinée	15 000	500 000	515 000
Madagascar	30 000	1 000 000	1 030 000
Mali	10 000	600 000	610 000
Maurice	40 000	300 000	340 000
Mauritanie	8 000	100 000	108 000
Niger	15 000	300 000	315 000
Rwanda	10 000	400 000	410 000
Sénégal	60 000	700 000	760 000
Seychelles	2 000	10 000	12 000
Tchad	10 000	300 000	310 000
Togo	15 000	500 000	515 000
Zaire	60 000	2 500 000	2 560 000
Angola, Mozambique, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Saint Thomas et du Prince, Guinée Équatoriale	1 000	20 000	21 000
République Sud-Africaine	9 000	5 000	14 000
Autres États au Sud du Sahara	10 000	10 000	20 000
<i>Maghreb</i>	350 000	12 700 000	13 050 000
Algérie	150 000	6 500 000	6 650 000
Maroc	130 000	4 000 000	4 130 000
Tunisie	70 000	2 200 000	2 270 000
<i>Afrique du Nord-Est</i>	8 000	203 000	211 000
Égypte	5 000	200 000	205 000
Lybie	3 000	3 000	6 000
AMÉRIQUE	8 490 000	2 100 000	10 590 000
<i>du Nord</i>	8 300 000	750 000	9 050 000
Canada	7 000 000	350 000	7 350 000
— Québec	(5 000 000)	—	—
— Nouveau-Brunswick	(250 000)	(280 000)	(280 000)
— Ontario	(500 000)	(50 000)	(50 000)
— Manitoba	(60 000)	—	—
États-Unis	1 300 000	400 000	1 700 000
Louisiane	(200 000)	(50 000)	(250 000)
Nouvelle-Angleterre	(500 000)	—	(500 000)
<i>Latine et Caraïbes</i>	190 000	1 350 000	1 540 000
Haiti	50 000	700 000	750 000
Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Trinité et Tobago	10 000	—	10 000
Brésil	50 000	200 000	250 000
Mexique	10 000	50 000	60 000
Autres pays de l'Amérique latine	70 000	400 000	470 000

PAYS ou RÉGIONS	Francophones — langue maternelle —	Francophones — langue seconde —	Francophones — total —
ASIE	260 000	1 445 000	1 705 000
<i>Proche et Moyen-Orient</i>	197 000	795 000	992 000
Liban	25 000	600 000	625 000
Iran	—	100 000	100 000
Israël	150 000	50 000	200 000
Syrie	5 000	10 000	15 000
Turquie	2 000	30 000	32 000
Autres pays moyen-orientaux	15 000	5 000	20 000
<i>Extrême-Orient</i>	63 000	650 000	713 000
Pondichéry (Inde)	20 000	50 000	70 000
Cambodge	5 000	50 000	55 000
Laos	3 000	20 000	23 000
Viêtnam	10 000	500 000	510 000
Autres pays de l'Extrême-Orient	25 000	30 000	55 000
EUROPE	57 594 000	8 415 000	66 009 000
<i>Europe occidentale</i>	57 578 000	7 865 000	65 443 000
Andorre	3 000	10 000	13 000
Belgique	4 150 000	1 300 000	5 450 000
France (avec DOM-TOM)	51 500 000	4 500 000	56 000 000
Espagne	70 000	100 000	170 000
Val d'Aran	(1 000)	—	(1 000)
Grande-Bretagne	10 000	50 000	150 000
Jersey	(5 000)	—	(5 000)
Italie	80 000	150 000	230 000
Val d'Aoste	(10 000)	—	(10 000)
Vallées Vaudoises	(2 000)	—	(2 000)
Luxembourg	50 000	250 000	300 000
Monaco	25 000	5 000	30 000
Suisse	1 300 000	1 200 000	2 500 000
Autres pays d'Europe occidentale	300 000	300 000	600 000
<i>Europe de l'Est</i>	16 000	550 000	566 000
Pologne	2 000	50 000	52 000
Roumanie	1 000	200 000	201 000
Union soviétique	3 000	100 000	103 000
Autres pays de l'Europe de l'Est	10 000	200 000	210 000
Océanie	26 000	80 000	106 000
Vanuatu	1 000	30 000	31 000
Autres pays de l'Océanie	25 000	50 000	75 000
Monde	67 361 000	38 528 000	105 889 000

N.B. — Les expatriés francophones — langue maternelle ou seconde — sont décomptés dans leur pays de résidence.

Sources : Nous avons dû consulter de multiples sources nationales et internationales et procéder par recoupements et projections, dans l'espace et dans le temps. Nos principales sources comprennent les réponses des postes diplomatiques français au questionnaire global d'enquête, les travaux de l'Institut de recherche sur l'avenir du français, la thèse d'Albert Salon sur l'action culturelle de la France dans le monde mars 1981 et, bien sûr, les divers annuaires statistiques, notamment ceux de l'ONU et de l'UNESCO.

FACTEURS INTERNES D'AVANCÉE OU DE REÇUL DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

1. Taux d'enseignement du français

Le taux d'enseignement du français est le pourcentage de la population d'enseignés de français par rapport à la population totale des enseignés d'un pays ou d'une région. Dans les pays où tout l'enseignement se fait en français, le taux d'enseignement est bien sûr de 100 %. C'est le cas de la France. Ne sont pas comptabilisés dans ces taux, outre les pays qui n'ont pas renvoyé les questionnaires dans les délais impartis, les pays dont les données étaient inexploitable : Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Albanie, Tchécoslovaquie, Équateur, Honduras, Corée et Papouasie.

Le taux d'enseignement du français est un indicateur de la dynamique interne de l'espace pédagogique francophone. Il permet d'évaluer le poids global des facteurs éducatifs d'un pays ou d'une région sur l'enseignement du français.

L'analyse comparative des taux d'enseignement du français par régions géopolitiques mondiales, fait apparaître cinq situations (cf. Tableau) :

- la nette prédominance de l'Afrique francophone (76 %) et du Maghreb (69,6 %);
- un taux relativement élevé pour l'Europe occidentale : 36,6 % France incluse et 21 % France exclue;
- deux régions de taux d'enseignement moyen : Amérique du Nord (13 %) et Proche et Moyen-Orient (10,7 %);
- trois régions où le taux d'enseignement est faible : Europe de l'Est (4,9 %), Amérique latine et Caraïbes (3 %) et Afrique non francophone (2,6 %);
- une région où l'enseignement du français est sous développé : l'Asie et l'Océanie (0,2 %).

L'importance du taux d'enseignement en Afrique francophone est due à l'ensemble des pays où le taux d'enseignement du français est de 100 %. Ce sont ces pays qui expliquent l'écart avec les pays du Maghreb. Néanmoins, le taux d'enseignement du français de l'Afrique francophone montre que, déjà aujourd'hui, une frange relativement importante de la population d'enseignés (24 %) n'est pas scolarisée en français.

Le maintien d'un taux important d'enseignement du français dans les pays du Maghreb où la politique éducative développe l'arabisation des ensei-

gnements est dû essentiellement à la conjonction de deux mesures éducatives : d'une part, l'introduction du français langue étrangère à tous les niveaux du cursus scolaire, lorsqu'il est en arabe ; d'autre part, le maintien de l'enseignement en français dans les disciplines scientifiques et techniques du secondaire et dans l'enseignement supérieur. Cette conjoncture est cependant historique et comme telle, fragile ; on ne saurait donc prévoir son évolution sans faire intervenir des facteurs autres qu'éducatifs.

En comparaison des deux régions précédentes, le taux relativement bas de l'Europe occidentale s'explique notamment par deux raisons : le français langue étrangère y est rarement enseigné avant le secondaire et la concurrence linguistique, au sein de l'enseignement des langues vivantes, a un poids bien supérieur en Europe de l'Ouest qu'en Afrique.

Le rapprochement de l'Amérique du Nord et du Proche et Moyen-Orient (13 % et 10,7 %) peut s'expliquer par la scolarisation en français des enfants de communautés francophones relativement importantes. Par ailleurs, au niveau scolaire, l'enseignement du français langue étrangère est inégalement réparti selon les pays ou les régions aussi bien en Amérique du Nord que dans le Proche et Moyen-Orient.

Les taux faibles de l'Europe de l'Est, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Océanie et de l'Afrique non francophone, témoignent du peu d'extension du français langue étrangère dans les systèmes publics locaux. Toutefois, cette similitude des effectifs est due à des facteurs externes à l'espace éducatif qui diffèrent d'une région à une autre. Enfin l'Asie et l'Océanie témoignent, mis à part les États francophones, de l'absence quasi totale de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire des systèmes publics locaux et souvent dans l'enseignement supérieur. Les effectifs d'enseignés se réduisent ainsi, souvent, à ceux du dispositif français à l'étranger.

Taux d'enseignement du français

Aires géographiques	Nombre total d'enseignés en français	Nombre total d'enseignés des pays	taux
Europe occidentale			
— France exclue	10 932 000	54 030 000	20,23
— France incluse	24 135 000	67 231 000	35,89
Europe de l'Est	3 263 000	66 790 000	4,9
Maghreb	6 735 000	9 667 000	69,67
Afrique francophone	21 241 000	27 964 000	75,96
Afrique non francophone	1 380 000	52 684 000	2,62
Proche et Moyen-Orient	2 897 000	26 981 000	10,74
Amérique du Nord	6 787 000	52 069 000	13,03
Amérique latine et Caraïbes	2 872 000	94 667 000	3,03
Asie et Océanie	807 000	421 715 000	0,19

2. Évolution du statut national de l'enseignement du français langue étrangère

Les réformes propres à l'enseignement du français langue étrangère dans les systèmes éducatifs nationaux, aussi bien que les réformes de l'enseignement des langues étrangères dans leur ensemble ou encore les réformes générales de l'Éducation nationale, sont souvent la cause immédiate d'un accroissement ou d'une diminution des effectifs scolaires ou universitaires du français langue étrangère. Il est donc important d'être attentif à ces choix éducatifs et politiques des pays, tout en étant conscient à la fois de la fragilité, de la réversibilité de ces mesures et des effets pervers qui se cachent parfois derrière des réformes apparemment favorables au français. Ces réformes concerneront tantôt le statut scolaire ou universitaire de la langue française, tantôt les programmes d'enseignement.

Europe occidentale

Dans les pays du Nord de l'Europe, il y a une volonté ancienne de développer l'enseignement des langues qui prend aujourd'hui le français en compte. Mais cette volonté se heurte souvent, comme dans le reste de l'Europe Occidentale, à l'introduction de nouvelles matières (informatique) ou à l'augmentation des disciplines scientifiques.

— Ainsi, en Finlande, les nouveaux programmes d'enseignement sont assez favorables au français langue étrangère à l'école de base, mais relativement défavorables au niveau du lycée. En effet, au lycée il est fait une large place aux mathématiques, à la physique et à la chimie, ce qui entraîne la diminution des heures de langues; par ailleurs, la langue C ou D peut être abandonnée en 3^e année. Au contraire, on prévoit d'ouvrir dans deux grandes villes des établissements scolaires où le français langue étrangère serait enseigné dès la maternelle.

Au Danemark, on étudie actuellement un projet de réforme de l'enseignement des langues vivantes, dans lequel le français serait promu au rang de deuxième langue vivante, en option avec l'allemand.

Enfin, le recteur d'Oslo, en Norvège, propose que le français puisse, à titre expérimental, être choisi comme langue A au même titre que l'anglais; cette proposition reste difficile à réaliser pour l'instant.

Europe de l'Est

Les réformes de ces dernières années, en mettant l'accent soit sur la *qualité des diplômes*, soit sur une *meilleure répartition des langues*, n'ont paradoxalement pas été favorables au français: cela même lorsque le quota prévu pour le français était relativement élevé.

Par exemple, en septembre 1984, une réforme de l'enseignement en Tchécoslovaquie instaure une difficile épreuve de langue étrangère au concours d'entrée à l'université; la conséquence directe de cette réforme est que les futurs étudiants choisissent la langue qui leur est la plus familière, à savoir l'allemand ou, plus rarement, l'anglais; la conséquence indirecte est que le français est de moins en moins enseigné.

Par exemple encore, en URSS, le décret du 16 février 1963 fixe les objectifs et le quota à atteindre en 1970-71 pour chaque langue étrangère : 50 % des classes de cinquième de l'enseignement général doivent étudier l'anglais, 20 % le français, 20 % l'allemand, 10 % l'espagnol et les autres langues. Or, aujourd'hui, force est de constater que, s'agissant de la diffusion de notre langue, ces dispositions sont restées lettre morte puisque les effectifs du français langue étrangère sont de 10 % pour l'enseignement général et de 8 % pour l'enseignement supérieur.

On peut dès lors s'interroger sur l'avenir d'une réforme équivalente récemment appliquée en Yougoslavie. En effet, les Républiques et les régions autonomes de Yougoslavie se sont mises d'accord pour fixer, pour les quatre langues étrangères (russe, anglais, français, allemand), un pourcentage minimum et maximum de la population scolaire considérée (primaire et secondaire). Ainsi, pour la rentrée 1984, le pourcentage de français langue étrangère était de : Serbie 17 à 18 %, Slovénie \pm 5 %, Macédoine 35 à 40 %, Monténégro 11,5 %, Croatie 7 à 8 %; ce pourcentage n'étant pas précisé pour la Bosnie-Herzégovine, Kassovo, la Voïvodine.

Maghreb

Après la période d'arabisation offensive qui a suivi l'indépendance des pays du Maghreb, il semble que l'on soit récemment arrivé à une clarification des rapports entre la langue arabe et la langue française dans les systèmes éducatifs nationaux. *La volonté politique des autorités locales d'introduire le français langue étrangère dès la 3^e ou 4^e année du primaire et la poursuite de cet enseignement obligatoire tout au long de la scolarité, sont les garants de la présence de la langue française au Maghreb.* En effet, même si actuellement l'enseignement en français est maintenu en partie dans le secondaire et en quasi totalité dans le supérieur, principalement pour les disciplines scientifiques et techniques, il est vraisemblable qu'à moyen terme (1989 au Maroc) pour le secondaire et à plus long terme pour le supérieur, l'arabe deviendra la langue d'enseignement.

La répartition de l'enseignement du français (français langue étrangère et enseignement en français) pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie est aujourd'hui la suivante :

Primaire :

- enseignement totalement en arabe (3 ans en Algérie et en Tunisie, 2 ans au Maroc).
- introduction du français langue étrangère obligatoire à partir de la 3^e année du primaire au Maroc, de la 4^e année en Algérie et en Tunisie (8 heures par semaine au Maroc, 6 en Algérie, 10 en Tunisie).

Secondaire :

— 1^{er} cycle, le français langue étrangère reste obligatoire pour tous à raison de 4 heures par semaine en Algérie et en Tunisie.

— 2^e cycle, l'arabisation de ce cycle n'est pas achevée et l'enseignement se fait en français dans les disciplines scientifiques et techniques.

Dans les disciplines littéraires, le français langue étrangère peut être choisi en option (Tunisie) jusqu'au baccalauréat.

Supérieur :

Toutes les matières scientifiques et techniques sont enseignées en français (Algérie, Maroc, Tunisie). C'est aussi le cas, en partie, pour les départements de droit et d'économie, mais c'est de plus en plus rare dans les départements de sciences sociales et humaines.

Afrique sub-saharienne et océan Indien

Dans l'*Afrique non francophone*, la situation du français langue étrangère est assez différente selon les pays, cela en fonction de leur histoire, de leur position géopolitique dans le continent et de leur(s) langue(s) d'enseignement.

Au Mozambique, le français n'est plus enseigné dans les lycées depuis l'indépendance en 1975; ceci implique que toute une génération d'élèves sera sans contact avec notre langue. Au contraire, au Cap-Vert et en Sierra Leone, le français est la seule langue étrangère enseignée à partir de la 5^e (Cap-Vert) et jusqu'à l'université incluse (Sierra Leone). Au Libéria, le français langue étrangère a été rendu obligatoire dans l'enseignement secondaire à partir de la 5^e en 1984 et constituera prochainement une des épreuves de l'«examen national», équivalent de notre baccalauréat.

Dans d'autres pays, les réformes éducatives prises à l'encontre de l'enseignement du français ne sont pas toujours applicables. Ainsi, en Mauritanie, la réforme de 1979 avait prévu qu'à la rentrée scolaire de 1985, un nouveau système éducatif serait mis en place de telle sorte qu'en 1992, la totalité de l'enseignement primaire soit faite en arabe ou dans une autre langue nationale et que le français ne soit plus enseigné qu'à partir de la première année du secondaire comme première langue vivante.

Or une telle réforme s'avère inapplicable en raison d'une part, du coût important d'un enseignement primaire diversifié selon plusieurs langues, d'autre part, des divergences de sensibilité linguistique des Maures et des Noirs africains à l'égard du français. Par ailleurs, certains responsables politiques souhaitent que la Mauritanie soit un point de rencontre entre le monde arabe et le monde africain francophone; en conséquence, ceux-ci insistent sur la nécessité de maîtriser à la fois la langue arabe et la langue française, d'autant que le français reste nécessaire pour les enseignements scientifiques et techniques.

Enfin, à Madagascar, si l'une des options fondamentales de la charte de la République est la malgachisation de l'enseignement, on assiste aujourd'hui aux premiers signes d'une relance du français. En effet, les plus hautes autorités ont donné des instructions pour que les heures d'enseignement du français dans les établissements primaires et secondaires soient accrues.

Proche et Moyen-Orient

Au Proche-Orient, comme dans les pays du golfe Persique, le statut du français dans l'enseignement s'améliore globalement. Le français langue étrangère s'étend à des niveaux d'enseignement nouveaux ou est rétabli à des niveaux où il avait été supprimé. *Toutefois, lorsque le français est rendu obligatoire ou optionnel, c'est généralement dans le cadre d'une réforme qui porte sur plusieurs langues vivantes.*

C'est le cas en Irak, où, en 1980, le Conseil du commandement de la Révolution institue dans quatre des établissements secondaires de Bagdad le français, l'espagnol ou le russe comme langue obligatoire au choix des familles. Il est probable que cette réforme soit étendue aux collèges et lycées de chaque province de la République d'Irak.

Au Koweït, la position du français seconde langue étrangère semble acquise et l'on devrait bientôt laisser toute latitude aux étudiants de lettres d'opter pour une première langue étrangère autre que l'anglais.

Par ailleurs, si le français langue étrangère a été supprimé en Arabie Saoudite dans le secondaire public en 1970 pour des raisons obscures, on peut penser qu'à moyen terme il sera rétabli, comme ce fut récemment le cas aux Emirats Arabes Unis.

Dans certains pays, le statut du français reste cependant incertain ou menacé. Ainsi en Jordanie, faute de moyens, le ministère de l'Éducation nationale n'accorde pas au français de statut officiel définitif dans les établissements publics où il est enseigné à titre expérimental depuis environ dix ans.

Au Koweït, le français, langue étrangère a été introduit en 1976, mais devant l'attrait des élèves pour les matières littéraires, les autorités locales ont décidé de verser à tout étudiant de la filière scientifique un salaire mensuel d'environ 1 500 F. Il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de cette mesure et ses conséquences sur l'enseignement du français.

Amérique du Nord

Aux États-Unis, les politiques linguistiques varient d'un état à l'autre, certains états rendent obligatoire l'étude d'une seconde langue dans le secondaire et d'autres non. Dans le supérieur, à quelques exceptions près, l'étude des langues vivantes est optionnelle.

Au Canada, le français étant l'une des deux langues officielles, son enseignement est généralement obligatoire dans les programmes d'enseignement public. En dehors des écoles françaises du Québec et du Nouveau-Brunswick (ou de certaines écoles de l'Ontario), il est généralement enseigné comme langue seconde. Nous avons déjà mentionné la formule de l'enseignement par immersion qui a été très populaire au cours des dernières années.

Au Québec, où le français est la langue officielle mais où existent aussi des écoles anglaises, l'enseignement du français est obligatoire dans celles-ci et doit normalement permettre à ceux dont la langue maternelle n'est pas le français de posséder une bonne connaissance d'usage de la langue française à la fin de leurs études secondaires.

Amérique latine et Caraïbes

En Amérique latine et aux Caraïbes, le statut du français dans l'enseignement a subi depuis de nombreuses années et subit encore des *fluctuations positives ou négatives souvent soudaines, qui permettent difficilement de tirer des conclusions pour une évolution à venir*. Néanmoins, si dans un certain nombre de pays de l'Amérique centrale, des Antilles ou d'Amérique du Sud, le français langue étrangère dans le secondaire a été éliminé, ou risque d'être éliminé totalement ou partiellement, dans d'autres pays, au contraire, son statut se consolide et il devient seconde langue obligatoire.

La Colombie est l'illustration même de la variabilité du statut du français langue étrangère dans cette région, puisque en 1974, il est seconde langue étrangère obligatoire après l'anglais, que de 1974 à 1979 il n'y a plus qu'une seule langue étrangère au choix, que de 1979 à 1984 le français et l'anglais sont tous deux obligatoires et qu'enfin en 1984 l'obligation du français dans le secondaire est remise en question. Cette obligation vient cependant d'être rétablie à l'occasion de la visite dans ce pays du Président de la République française.

En Amérique centrale, le français semble particulièrement menacé au Salvador, au Nicaragua et au Costa Rica. Au Salvador, depuis la suppression de l'enseignement obligatoire du français dans le secondaire (1967), l'influence de celui-ci va en décroissant. Au Nicaragua, le ministère de l'Éducation nationale prévoit la suppression de l'enseignement du français dans le secondaire et son remplacement par l'implantation de quelques instituts (2 à 4) pour la formation d'interprètes ou de traducteurs, ce qui impliquerait une très nette diminution de l'espace francophone existant. Au Costa Rica, si la suppression du français comme deuxième langue obligatoire a pu être évitée, les autorités persistent à vouloir éliminer le français dans les cours du soir (« liceos nocturnos »).

Aux Antilles, les autorités de la Jamaïque n'ont pas jugé utile d'inscrire le français au programme des nouvelles écoles secondaires créées il y a environ dix ans. Néanmoins, l'introduction récente d'un nouveau système d'examen régional substitué aux examens de Cambridge, a occasionné une légère remontée du français.

Enfin, au Surinam, le français n'est plus enseigné depuis 1973 et le Paraguay n'a pas eu de politique linguistique précise ces dernières années.

A côté de *ces pays où le français est menacé dans son statut*, l'on rencontre en *Amérique latine bon nombre de pays où ce statut est revalorisé*. C'est le cas du Brésil, de l'Équateur, du Venezuela, de l'Uruguay.

Au Brésil, la résolution n° 478 de février 1975 du CFE recommandant la diversification des langues étrangères, a été à l'origine du mouvement de relance du français qui aboutit aujourd'hui à l'introduction, dans de nombreux établissements secondaires d'une seconde langue étrangère obligatoire au choix. Toutefois, le ministère de l'Éducation au Brésil n'a qu'un rôle d'incitation, d'information et de coordination, dans la mesure où les États et les établissements sont libres d'appliquer ou non les recommandations qui leur sont faites.

En Équateur, le français a acquis le statut officiel de langue étrangère, après la ratification de l'accord culturel avec la France en 1979.

Au Venezuela, la nouvelle loi de l'éducation prévoit l'enseignement obligatoire d'une langue vivante choisie parmi l'anglais, le français, l'italien, le portugais, l'hébreu et le russe. Or, en raison de l'absence de maîtres formés dans la majorité de ces langues, cette loi devrait bénéficier au français si elle est effectivement appliquée.

Enfin, en Uruguay, l'enseignement obligatoire de la langue française dans le cycle secondaire vient d'être rétabli officiellement, en juin 1985. Cet enseignement devrait être appliqué à la rentrée scolaire de 1986.

Asie et Océanie

En Asie du Sud et en Extrême-Orient se situe la majorité des pays où le français n'est enseigné qu'à l'université : Bangladesh, Népal, Chine, et où il n'est pratiquement pas enseigné dans le secondaire, même lorsqu'il est autorisé en droit : Laos, Japon.

En Afghanistan, la réforme en cours des cycles primaire et secondaire tend à réduire la scolarité de 12 à 10 ans, selon le modèle soviétique. Cette réforme, dont l'application devrait être terminée en 1988, entraîne une réduction de la durée de la scolarité en français et fait apparaître comme relevant de la fiction, l'équivalence du diplôme de fin d'études avec notre baccalauréat.

En Asie du Sud-Est, le statut du français semble s'améliorer localement et ponctuellement dans des pays où il n'y avait pas jusqu'à présent de tradition historique de l'enseignement du français. Ainsi, en Corée, le Président de la République, au retour de son voyage en Afrique en 1982, prononça un discours encourageant l'étude du français comme seconde langue de communication internationale après l'anglais. En Malaisie, les autorités souhaitent officialiser l'enseignement du français dans les écoles secondaires et ont mis pour cela en place un programme de formation d'enseignants de français langue étrangère.

Aux Philippines et à Singapour, où le français langue étrangère est essentiellement enseigné par le dispositif français à l'étranger, les conditions générales de l'enseignement des langues sont plutôt favorables au français. A Singapour, la langue française est une des trois seules langues étrangères autorisées par le ministère de l'Éducation nationale avec l'allemand et le japonais et, aux Philippines, la loi qui jusqu'à présent rendait l'espagnol langue obligatoire dans les universités pourrait être abrogée.

En Indonésie, un projet de création d'un diplôme de doctorat d'études françaises est actuellement à l'étude, dans le cadre d'une coopération universitaire avec la France et avec le soutien du gouvernement canadien.

Toutefois, depuis plusieurs années, l'on annonce une réforme des programmes qui, si elle était appliquée, ferait que le français ne serait plus enseigné que dans le cadre d'une option « langues ». Cette réforme, tout en enrayant le développement du français, ne modifierait cependant pas radicalement sa place dans le système éducatif national.

Enfin, au Vietnam, une réforme en cours vise à rendre l'enseignement des langues vivantes obligatoire, tandis que l'on aligne progressivement le Nord Viêt-

tnam sur le Sud en ce qui concerne l'introduction des langues dès la 6^e. Ces réformes sont d'autant plus importantes que la loi vietnamienne interdit l'accès des établissements étrangers aux nationaux.

En Océanie, le français, qui n'est pas dans une situation de force risque de pâtir des réformes générales de l'enseignement. En effet, en Nouvelle-Zélande, une réforme de l'Éducation nationale prévoit de donner davantage la priorité aux sciences informatiques, dès 1986. En Australie occidentale, une réforme en cours introduisant un système à unités de valeurs et un processus d'évaluation gradué à objectifs explicites, s'accompagne d'une légère réduction du nombre d'heures de cours hebdomadaires pour les langues vivantes qui resteront dans le groupe des matières à option.

3. Évaluation de la qualité de l'enseignement du français

La qualité de l'enseignement du français recouvre aussi bien le niveau des élèves et des étudiants, que la formation des maîtres et des professeurs ou que la qualité des méthodes et des outils pédagogiques. Si la qualité de l'enseignement est parfois liée à des facteurs quantitatifs : *taux d'encadrement scolaire, flux de matériaux pédagogiques*, ce rapport avec le *quantitatif n'est pas toujours direct et proportionnel*. Dans de nombreux cas, l'on s'aperçoit que la *qualité de l'enseignement est inversement proportionnel à la quantité des effectifs d'enseignés* et que le niveau le plus bas de l'enseignement du français se trouve souvent dans des pays ayant connu un brusque accroissement des effectifs scolaires, cela particulièrement dans certains pays d'Afrique francophone. La qualité de l'enseignement est avant tout une question d'adaptation des méthodes et des outils utilisés ainsi que d'adaptation de la formation donnée aux enseignants à l'environnement éducatif d'un pays considéré. Il faut donc se garder d'une opposition trop schématique entre méthodes d'enseignement traditionnelles et méthodes d'enseignement modernes. Certaines expériences de modernisation non abouties en Afrique francophone sont là pour nous le rappeler (Côte d'Ivoire, Bénin, Sénégal).

Europe occidentale

En Europe occidentale, la formation initiale et le perfectionnement des maîtres sont généralement jugés bons mais diffèrent assez considérablement d'un pays à l'autre. Il faut noter cependant, que peu de pays (le Danemark, la Suède, l'Allemagne) ont une politique cohérente et efficace pour la formation des enseignants de langues vivantes. Cette formation consiste le plus souvent, comme en France, en un enseignement universitaire commun de deux à quatre ans auquel viennent se greffer quelques mois ou une année de formation plus spécifiquement pédagogique ou professionnelle. Le perfectionnement de ces professeurs, peu ou mal formés mais parlant généralement bien notre

langue, est donc le souci constant des inspecteurs locaux et, notamment des bureaux français d'action linguistique. Les besoins en ce domaine restent partout très importants. Les stages locaux de recyclage et les stages d'été en France sont indispensables mais laissent parfois une impression de rapiécage d'un tissu trop léger ou trop lâche. A noter enfin qu'en Europe plus qu'ailleurs, *le statut de professeur de langue vivante du secondaire se dévalorise.*

On note ainsi des décalages importants dans la formation requise des professeurs de français d'un pays à l'autre : au Portugal 40 % des enseignants de français du préparatoire comme du secondaire exercent leur fonction sans avoir reçu de formation pédagogique, 25 % ne possèdent pas de formation scientifique complète; alors qu'il n'y a que 6 % des enseignants d'anglais dans ce cas. Tandis qu'en Italie, au contraire, la «laurea», soit l'équivalent de notre maîtrise, est requise pour se présenter aux concours d'habilitation à l'enseignement du secondaire.

L'enseignement supérieur, généralement d'excellente qualité dans tous les pays d'Europe occidentale, est en totalité organisé et dispensé par des professeurs nationaux bien formés et, parfois, de renommée internationale. Il s'agit souvent d'un enseignement purement littéraire ou de type «enseignement de la civilisation», la linguistique (fondamentale ou appliquée) n'étant abordée de façon systématique que dans quelques universités britanniques, allemandes ou scandinaves. Cependant, les lecteurs français, soit détachés par le département, soit recrutés localement (près de 300 en Italie, par exemple) font de moins en moins de cours littéraires et sont employés à des tâches de coordination pédagogique, d'organisation de manifestations culturelles et d'enseignement de la langue ou de la linguistique française.

Par ailleurs, les tests de connaissance et les résultats aux examens montrent que le niveau des étudiants est généralement bon en Europe de l'ouest, aussi bien dans les établissements publics que privés. Les étudiants de l'université d'Islande reçoivent une formation particulièrement bonne qui leur permet de s'inscrire en année de licence de lettres modernes dans une université parisienne.

Enfin, si la plupart des pays d'Europe occidentale ont recours à des méthodes audio-visuelles et développent l'enseignement oral, ceux-ci ne sont pas encore généralisés. Ainsi, des pays aussi proches que la Grande-Bretagne et l'Irlande ont une attitude différente vis-à-vis des méthodes d'enseignement du français langue étrangère. En Grande-Bretagne, les méthodes restent très souvent traditionnelles : connaissance passive, étude de la grammaire, enseignement exclusivement en langue maternelle. En Irlande au contraire, il y a une rénovation progressive mais assez rapide des méthodes pédagogiques et des contenus : priorité est donnée au français parlé, langue de communication, par certaines initiatives : méthodes «Authentik» ou «Salut». L'Irlande apparaît à la pointe du modernisme dans l'enseignement du français langue étrangère.

Le décalage entre l'enseignement écrit et l'enseignement oral du français est donc encore un problème à l'ordre du jour dans plusieurs pays de l'Europe occidentale, cela même à l'intérieur du dispositif d'enseignement français à l'étranger. Ainsi, l'Alliance française en Islande apprend en deux ans à un étudiant à lire la littérature française, mais celui-ci montre de grandes difficultés à s'exprimer en français.

Europe de l'Est

Le niveau des enseignants est assez inégal à l'intérieur d'un même pays (Bulgarie) et d'un pays à l'autre. Ainsi, en Hongrie, la politique très volontariste du gouvernement a abouti à la mise en place d'un perfectionnement et d'un recyclage systématique des professeurs de français, ainsi qu'au recours fréquent à des lecteurs français, politique qui s'est traduite par un accroissement des effectifs de français.

Au contraire, en Tchécoslovaquie, si le nombre des professeurs de français reste important, 80 % d'entre eux enseignent en même temps que le français la langue slave, ce qui entraîne parfois un défaut de formation en français, d'autant plus qu'il y a un manque de volonté politique des autorités tchécoslovaques d'améliorer la qualité de l'enseignement du français. Le risque de dégradation qualitative accompagne donc celui, déjà noté, d'une baisse des effectifs d'enseignés de français.

En République démocratique d'Allemagne, un accord culturel avec la France permet d'organiser, pour des professeurs du second degré, un stage de recyclage qui se déroule tantôt sur place, tantôt en France.

Dans l'ensemble de l'Europe de l'Est, le niveau des élèves reste cependant bon et celui des étudiants est souvent excellent, même s'ils n'ont pas fait de séjours prolongés en France ou n'ont jamais quitté leur pays. C'est le cas pour de nombreux étudiants d'Union Soviétique, de Pologne, de Bulgarie, de Hongrie. Les méthodes d'enseignement restent souvent très traditionnelles, comme en Bulgarie, où un système très exigeant sollicite un grand effort de mémoire de la part des élèves et des étudiants.

Maghreb

Quel que soit le degré d'arabisation atteint dans chacun des trois États, on constate aujourd'hui au Maghreb la volonté d'établir une coopération linguistique renouvelée : le français, première langue vivante et véhicule de la modernité, ressort du patrimoine culturel national et bénéficie, à ce titre, d'une place privilégiée dans la politique de coopération avec la France et le monde francophone. Il y a là un *authentique désir de dédramatisation du rôle du français au Maghreb*, qui ne peut que favoriser les actions entreprises par la France depuis plusieurs années pour recycler les maîtres, améliorer la qualité des cycles normaux et augmenter leur capacité de formation au regard de la poussée démographique. L'application de cette volonté politique nouvelle n'est cependant pas identique dans chaque pays du Maghreb.

En Algérie comme en Tunisie, l'augmentation générale des effectifs scolaires dont ceux du français, a été accompagnée d'une chute de la qualité de l'enseignement du français.

En Tunisie, le nombre d'enseignants spécialisés est très insuffisant, tant pour le primaire que pour le secondaire, les futurs spécialistes de français étant eux-mêmes de moins en moins nombreux, souvent recrutés parmi les étudiants de niveau moyen et peu disposés à entrer dans l'enseignement. De plus, la relève des coopérants français apparaît avoir été précipitée et avoir eu des effets néfastes au moment où s'accroissaient les effectifs scolarisés. En effet, pour faire

face à ses besoins, le ministère de l'Éducation nationale local engage nombre de maîtres ou de professeurs non diplômés de français et souvent non formés. Heureusement, le Centre de formation et de recyclage des maîtres (anciennement École normale supérieure) que dirige Monsieur Madjoubi avec beaucoup d'efficacité, a entrepris de rehausser le niveau de tous les maîtres en combinant les stages et les cours par correspondance.

En revanche, l'Algérie recourt encore à un système de coopération directe, mais tout laisse à penser que le nombre des candidats coopérants français pour ce type d'emploi ira en décroissant.

Il semble que les autorités tunisiennes soient aujourd'hui conscientes de ces problèmes et susceptibles d'appuyer des mesures de relance du français dans le cadre d'une coopération bilatérale.

Ces mesures devraient porter sur la formation des maîtres et des professeurs, mais aussi sur une remise à jour et une modernisation des manuels, dont le contenu est plutôt peu motivant.

C'est dans ce sens que s'oriente aujourd'hui la coopération franco-marocaine. En effet, au Maroc, un comité mixte de suivi du français, nouvellement créé, sert de cadre à l'élaboration d'une approche linguistique davantage axée sur la coopération de formation. A ce titre, la France s'est vue confier la formation, sur plusieurs années, de centaines d'enseignants du secondaire, de formateurs et d'inspecteurs marocains de français. Cette nouvelle formule de coopération entre la France et le Maroc en matière de formation et d'enseignement, a permis qu'un enseignement de qualité du français soit développé dans ce pays. Les conditions de cette qualité sont les suivantes :

- formation assurée par le Maroc avec point de passage obligé en France ou dans un autre pays francophone ;
- programmes adaptés tenant compte de la spécificité marocaine ;
- maintien d'un seuil de présence française minimal.

Enfin, on observe nettement, quelle que soit la forme de coopération adoptée, que toute innovation dans le domaine de la pédagogie du français requiert d'abord l'approbation puis le soutien actif de l'autorité politique, tant il est vérifié que la cohérence du système éducatif national repose aujourd'hui et reposera encore sans doute dans les prochaines années à venir, sur la place que l'enseignement de notre langue y occupe.

Afrique sub-saharienne et océan Indien

Dans les pays d'Afrique non francophone, la *qualité de l'enseignement du français est généralement médiocre*. Mis à part la *formation des maîtres et des professeurs qui est insuffisante* (Liberia, Nigeria, Mauritanie, Guinée Équatoriale) et donc le *manque de professeurs compétents*, les causes de cette faiblesse varient d'un pays à l'autre. En Guinée équatoriale, au retrait des coopérants espagnols s'ajoute le grave *problème de salaire* que connaissent les enseignants. Aussi les professeurs équato-guinéens sont-ils souvent des non-professionnels de l'enseignement qui exercent une autre profession.

En Mauritanie, le français est enseigné en tant que langue étrangère aux trois-quarts des élèves ; or, la France envoie des professeurs qui ne sont pas spécialistes du français langue étrangère cela même dans les établissements de formation de français langue étrangère. Par ailleurs, la fermeture de postes de professeurs de français (- 18 % de postes en trois ans dus au désengagement de la France) n'a pas été accompagnée de la création concomitante de postes de français langue étrangère.

Au problème d'encadrement s'ajoutent ceux ayant trait aux outils pédagogiques : manque de manuels fréquent, absence de bibliothèques si ce n'est dans les centres culturels français, inadaptation des méthodes.

Néanmoins, une dynamique de développement de l'action linguistique de la France peut être observée dans ces pays. Ainsi, en Afrique de l'Est notamment, une action régionale de développement et de promotion de la langue française a pu être menée : au Malawi, des stages de français ont regroupé des professeurs de français du secondaire ; en Tanzanie, le lancement de la méthode « contacts » par le département a permis de donner 2 500 manuels ; des méthodes d'enseignement sont réalisées en bonne intelligence avec les autorités éducatives dans la zone SADLL (Mozambique, Zimbabwe, Zambie, Malawi, Angola, Botswana). En Zambie, si la formation en français de techniciens ou d'ingénieurs est très insuffisante, la formation des futurs professeurs du secondaire est en revanche bien assurée par l'École normale de Kabwe.

Enfin, en Sierra Leone, on constate une amélioration notable de la qualité de l'enseignement du français dans les écoles secondaires, due à une politique de formation poursuivie avec méthode. Les professeurs de l'enseignement secondaire sont formés soit à l'université, soit à l'École normale supérieure et ont accès à une post-formation sur place, grâce au concours des centres pédagogiques. Par ailleurs, la formation de conseillers pédagogiques affectés, après une année de stage au CIEP de Sèvres, dans les principales villes du pays, a également permis d'améliorer la qualité de l'enseignement du français.

A l'université de Sierra Leone, la plus ancienne d'Afrique anglophone et l'une des plus prestigieuses, l'enseignement du français est de qualité et les examens de français font l'objet d'une double correction, comme c'est le cas dans la plupart des pays du Commonwealth. Cette situation favorable au français comporte cependant quelques zones d'ombre. En effet, ici encore, les salaires de la fonction publique étant très bas, un certain nombre d'excellents professeurs s'engagent dans des professions mieux rémunérées, si bien que dans les écoles secondaires, surtout en province, on recrute souvent de professeurs guinéens sans formation pédagogique préalable.

Afrique francophone

La qualité de l'enseignement en français en Afrique francophone semble généralement assez faible dans les écoles, les collèges, les lycées et les universités. Cette situation évolue encore actuellement dans un sens de dégradation en dépit des efforts locaux ou extérieurs pour l'enrayer.

La qualité du français est particulièrement préoccupante dans l'enseignement primaire : effectifs pléthoriques, maîtres mal formés, manque de

matériel pédagogique moderne. Ainsi, le niveau de connaissance du français des élèves est-il décroissant au Rwanda, au Togo, au Mali, en Centrafrique, au Bénin, au Cameroun.

De plus, trop souvent, le français est enseigné sans tenir compte du fait qu'il n'est pas langue maternelle, même si depuis plusieurs années les méthodes de français langue étrangère sont davantage employées.

L'accroissement des effectifs, le manque d'enseignants, le départ trop rapide des coopérants français remplacés par des nationaux (Côte d'Ivoire), l'insuffisance du perfectionnement des maîtres et de la formation initiale ou continue, sont les principales causes de la dégradation du niveau linguistique dans le primaire et le secondaire. Presque partout, l'entrée en cycle normal se fait par orientation, c'est-à-dire sans concours; toutefois, au Bénin, le recrutement des enseignants du primaire au sein des bacheliers en mission d'enseignement et des jeunes instituteurs révolutionnaires, est en voie de disparition au profit d'un recrutement par concours.

La formation pédagogique est ainsi en général mal organisée, voire négligée, au profit d'une formation académique parfois ambitieuse, toujours trop théorique. Cependant, dans quelques pays, des mesures de formation et de recyclage des professeurs de français, en coopération avec la France, sont déjà prises : Togo, Centrafrique, Mali... et des équipes d'animation pédagogique sont mises en place; mais les énormes besoins, faute de moyens, sont loin d'être satisfaits.

Mis à part le manque de manuels et d'outils pédagogiques qui est général, il semble que les méthodes nouvelles d'interaction, entre l'école et le milieu, introduites dans les années 1970, n'aient pas obtenu les résultats escomptés. On revient ainsi à des méthodes d'enseignement plus classiques ou moins « révolutionnaires ». C'est le cas du Bénin où, après les constatations de faiblesse des résultats de l'école nouvelle, lors du séminaire bilan de 1981, on a réintroduit les matières suivantes : phraséologie, dictée, rédaction, qui avaient été supprimées, et une attention particulière a été accordée à l'enseignement de l'orthographe. C'est le cas aussi du Togo, où le ministère de l'Éducation nationale, renonçant aux innovations de la linguistique moderne, oriente tous ses efforts vers une méthode simple et classique. Ou encore au Rwanda, où la France fabrique et met en place une méthode pour l'enseignement primaire de la 4^e à la 8^e, dont l'objectif est d'apprendre la maîtrise d'un français fondamental (1 500 mots) et des structures de communication simples.

L'enseignement supérieur est assez largement assuré par des professeurs nationaux et le nombre des coopérants diminue progressivement à chaque rentrée. La qualité de l'enseignement est généralement de faible niveau, pas toujours adaptée au niveau réel des étudiants (souvent assez faible), ni aux besoins du pays. En effet, les milieux universitaires restent généralement attachés aux modèles traditionnels et se montrent réticents à dispenser un enseignement pratique ou de formation, en rapport avec les possibilités d'emploi. En lettres, par exemple, on s'attache fréquemment à la recherche fondamentale en littérature ou en linguistique, au détriment de la recherche appliquée à la pédagogie ou à la formation, alors que les besoins des étudiants sont avant tout de perfectionnement linguistique. En outre, dans de nombreux cas, le nombre des étudiants excède les besoins réels du pays (dans les filières littéraires par exemple).

Il reste que dans certains pays, la formation universitaire ou technique en français est bonne : Mali, Côte-d'Ivoire.

Proche et Moyen-Orient

En ce qui concerne la diffusion de notre langue dans les systèmes éducatifs et nationaux du Proche et du Moyen-Orient, on peut noter que la plus part du temps l'enseignement dispensé dans le secondaire lorsqu'il existe, est de niveau peu élevé.

C'est le cas en Egypte où il y a eu une croissance vertigineuse de la population en âge d'être scolarisée et une croissance importante du nombre d'étudiants; en Jordanie, où il y a de grandes difficultés à recruter des professeurs pour l'enseignement public, les salaires étant extrêmement bas et en conséquence les boursiers formés en France abandonnent l'enseignement à leur retour; en Libye, où les enseignants égyptiens ou tunisiens, quand ils sont encore présents, sont de formation insuffisante, si bien que les trois années de français sont un passage obligé, mais inutile; en Irak, où le corps professoral est parfois de faible qualité, en dépit du fait que dix établissements enseignent le français comme langue obligatoire à Bagdad (il en est de même dans d'autres pays - Koweït, émirats arabes (où la réussite aux examens est forte, mais le niveau à peine moyen).

Le travail des attaches linguistiques françaises en matière de formation reste donc primordial. Des efforts de coopération ont déjà porté leurs fruits au Qatar, où la qualité de l'enseignement a atteint un niveau favorable. Celui-ci devrait s'accroître par l'apport prochain d'enseignants tunisiens mieux formés venant appuyer les égyptiens plus ou moins francophones qui enseignent le français depuis 1976. En Syrie, le centre de documentation pédagogique de Damas joue un rôle important pour la formation des professeurs de français de l'enseignement secondaire et la formation d'une élite scientifique francophone se développe (exemple de l'ISSAT).

De plus, les méthodes audiovisuelles d'enseignement du français se répandent dans certains pays. En Arabie Saoudite, il y a trois centres audiovisuels franco-saoudiens : à Riyadh, Damman et Djeddah. Au Qatar, une place grandissante est faite aux méthodes audiovisuelles qui font de la communication orale leur objectif prioritaire. En Irak, «la «France en direct I et II» est désormais utilisée comme méthode d'apprentissage au lycée, ce qui implique une certaine modification du cursus universitaire.

Paradoxalement, si l'audiovisuel croît dans le secondaire et dans l'enseignement extra-scolaire, les établissements possèdent rarement des bibliothèques en français ou ont des fonds anciens assez médiocres (Qatar, émirats arabes unis).

Amérique du Nord

L'enseignement du français est généralement d'un bon niveau. Au niveau supérieur, cet enseignement est largement assuré par des professeurs nationaux. Au Canada et aux États-Unis, il convient de signaler parmi ceux-ci

une forte minorité de français immigrés de la première génération ou détachés administratifs.

Au Québec, depuis longtemps, et surtout depuis les années 60, les divers niveaux d'enseignement, y compris le niveau universitaire, se sont structurés et développés grâce au dynamisme et à la créativité de compétences francophones formées au Québec ou sur le plan international. Aux niveaux primaire, secondaire et collégial, des efforts notables ont été consentis pour améliorer la qualité de l'enseignement du français (programmes-cadre, matériel didactique, édition pédagogique). L'Association québécoise des professeurs de français et la Revue *Québec français* jouent un rôle important et actif dans l'enseignement du français. On peut encore déplorer, au niveau universitaire, l'absence fréquente, dans certaines disciplines, de manuels scientifiques et techniques en français.

Amérique latine et Caraïbes

Le niveau des élèves en français dans le secondaire est généralement assez faible. Les problèmes majeurs étant ceux de la qualité des enseignants de français et de leur quantité insuffisante.

Au Nicaragua, en 1985, l'université (UNAN) n'a formé que cinq professeurs de français. Aussi les bureaux d'actions linguistiques françaises se préoccupent-ils au premier chef du perfectionnement des maîtres et ont-ils lancé récemment des programmes de formation au Chili, en Colombie et au Brésil. Dans ce dernier pays, la relance de l'enseignement du français langue étrangère dans le secondaire s'est accompagnée d'une augmentation considérable du nombre de professeurs de français; il y a donc actuellement un effort général de formation sous forme de stages linguistiques et pédagogiques, dans le cadre d'une coopération franco-brésilienne.

Dans le secondaire, les méthodes d'enseignement du français restent souvent traditionnelles et improductives; au Nicaragua cet enseignement consiste à faire faire des études de texte à caractère «national». C'est pourquoi les initiatives nouvelles prises actuellement au Brésil en matière de méthode pédagogique peuvent avoir valeur d'exemple.

Cet enseignement a en effet une valeur formatrice; il doit entraîner: une réflexion critique sur la culture étrangère, une étude comparative avec la culture nationale et faire apparaître différences et constantes («aucune culture ne pèse plus qu'une autre»). Cet enseignement doit de même entraîner une réflexion sur la langue maternelle («passerelle linguistique»).

La méthodologie ne se conçoit plus qu'intégrée à la réalité de l'élève, à sa vie de tous les jours; elle doit répondre à ses besoins, ses attentes, ses motivations, en tenant compte des contextes socio-économique, culturel et éducatif.

Les professeurs se tournent vers une méthodologie résolument nationale, libérée et ouverte à la créativité et à l'initiative pédagogique. Ces professeurs connaissent bien la réalité locale, savent qu'ils doivent limiter leurs ambitions, adapter leurs objectifs au public et à ses possibilités. Un choix a été nettement fait en ce qui concerne les buts à atteindre: compréhension écrite puis orale (l'oral ne constituant pas une priorité).

Dans cette optique le bureau français d'action linguistique a donné son appui à l'élaboration de méthodes pensées et produites au Brésil, par des professeurs de français brésiliens telles que «Metodo local» (éditée par le secrétariat d'État à l'Éducation de São Paulo), «Le français à votre portée» (éditée par le secrétariat à l'Éducation de Pernambuco), «Le français au Brésil» (centre de langues Yazigi). Ces méthodes «légères» (sans appareil pédagogique sophistiqué), d'un prix modique, répondent à un besoin réel.

Une étude réaliste des conditions d'enseignement a amené en effet ce bureau d'action linguistique à l'abandon des méthodes audiovisuelles dans les collèges publics (la méthode Archipel pourra être conseillée dans certains centres de langues et collèges privés, où les horaires sont plus étoffés et les effectifs moins lourds).

Au niveau supérieur, l'appui de la France aux pays d'Amérique latine consiste surtout dans l'envoi de lecteurs VSNA. *L'enseignement de notre langue est généralement de qualité, la faveur étant donnée depuis peu au français fonctionnel (ou de spécialité) dans une perspective de formation professionnelle.* D'où, souvent, le manque de méthodes d'enseignement «rapide» du français. Cette orientation ne concerne cependant que peu d'états (Brésil, Colombie entre autres) et il faut bien reconnaître que *l'enseignement de notre langue reste dans l'ensemble assez traditionnel.* La préoccupation essentielle des spécialistes est le perfectionnement linguistique. *En Amérique latine, on observe un intérêt particulier pour la littérature d'expression française* (Antilles, Afrique, Québec) à la suite de l'action du comité international des départements d'études françaises de l'AUFELF, tandis qu'avec l'Amérique du Nord, de nombreuses universités françaises ont établi des accords débouchant sur des travaux de recherche et des études communes.

Asie et Océanie

Dans la majorité des pays de cette région du monde, en dépit du soutien important des bureaux d'action linguistique français, *la qualité de l'enseignement du français est faible* (Afghanistan, Inde, Indonésie, Népal, Vietnam...). Les causes de cet état de fait sont multiples : *classes souvent surchargées, recrutement très hétérogène des enseignants, absence d'examen officiel sanctionnant le niveau de langue atteint en fin d'études secondaires, absence d'inspection française, recyclage quasi inexistant, méthodes archaïques, réduction du nombre de professeurs détachés, etc.* Le perfectionnement des professeurs nationaux revêt, en Asie, une grande importance. *C'est sur ce point que se joue l'avenir de notre langue dans le continent.* Il revient donc aux bureaux français d'action linguistique, installés dans chaque capitale, de développer les structures de perfectionnement mises en place depuis quelques années. En Chine, en Corée, en Inde, de multiples stages intensifs locaux devraient parvenir à terme au recyclage complet des professeurs du second degré. Au Vietnam, la construction par la France de l'École supérieure de langues de Hanoï (achevée en 1984) facilite la tâche des attachés linguistiques français. D'ailleurs, depuis 1984 les boursiers et stagiaires du gouvernement français ne sont plus recrutés au gré des instances vietnamiennes mais sur concours nationaux.

Cependant, l'absence de moyens matériels et didactiques se fait sentir dans la plupart des pays, leur flux dépendant directement et exclusivement de

l'aide du gouvernement français. Il y a parfois, comme au Vietnam, des fonds de bibliothèques en français importants, mais les ouvrages datent. Enfin, *les méthodes d'enseignement restent très traditionnelles*, privilégiant la grammaire et la traduction, aux dépens de l'expression et de la communication.

Dans l'enseignement supérieur, on assiste actuellement à une percée du français en Inde, en Corée du Sud et en Chine populaire. Dans chacun de ces pays, la qualité de l'enseignement de notre langue repose à la fois *sur un réseau de lecteurs français et sur un corps professoral national de bon niveau.* Au Japon les professeurs de français de la jeune génération parlent plus aisément le français que leurs aînés, grâce aux compléments de formation trouvés dans les alliances et les instituts français. Cependant, dans le meilleur des cas, les étudiants peuvent seulement lire un texte avec un dictionnaire.

En Océanie, sauf en Australie, la rareté des liaisons avec la France et le monde francophone constitue un handicap pour le développement de l'apprentissage et de la diffusion de notre langue; celle-ci aurait même tendance à régresser à tous les niveaux.

4. Les cours de français langue étrangère à la radio et à la télévision

Les médias audio-visuels peuvent aujourd'hui jouer un rôle direct ou complémentaire dans l'enseignement des langues vivantes. Les pays de langue anglaise ont depuis longtemps recours à cette forme d'enseignement pour la diffusion de l'anglais; *le français semble avoir un certain retard dans ce domaine*, comme le montre la répartition mondiale des cours de français langue étrangère à la radio et à la télévision. En effet, *hormis l'Europe et l'Amérique du Nord, il y a peu de pays qui ont recours à cette forme d'enseignement du français.* Si le coût des méthodes spécialisées est souvent dissuasif pour des pays en voie de développement, il semble que *l'inertie des habitudes* acquises, *l'insuffisance des démarches* visant à promouvoir les programmes radio et télévisuels existants et, enfin, parfois, les *retards dans les livraisons* ou les *retards dans l'exploitation*, soient aussi responsables de la désaffection de nombreux pays pour cette forme d'enseignement.

Il faut enfin noter certaines *limites propres à l'enseignement audiovisuel*, qui rendent souvent difficile l'interprétation des données recueillies. Ces limites viennent, d'une part, du fait que lorsque les réponses au questionnaire signalent la présence de cours de français à la télévision ou à la radio, elles indiquent rarement s'il s'agit de cours de langue proprement dit, de matériaux d'appui à un enseignement fait à l'école, ou d'émission de sensibilisation à la langue française et aux cultures francophones; si bien qu'en fonction du ou des critères choisis, tel pays sera ou ne sera pas comptabilisé dans ce registre de l'enseignement. D'autre part, du fait que *le cycle de vie d'un cours de langue audiovisuel est très court par rapport aux autres formes d'enseignement*, une émission qui existe en 1982 peut ne plus exister en 1983; en revanche, des émissions existent aujourd'hui dans des pays où il n'y en avait pas six mois auparavant. Il

est donc difficile de donner une carte exacte de la répartition de l'enseignement audiovisuel mondial sur une longue période. Quand cela était possible, nous avons indiqué si telle émission existait encore aujourd'hui ou si telle autre était seulement à l'état de projet.

Ainsi est-il encore prématuré par exemple, de faire le point sur la méthode «*Entrée libre*» du ministère des Relations extérieures français. Co-produit par la DGRCSST⁽¹⁾ et la société CLE International, ce programme multimédia a l'avantage d'être adaptable selon les pays. De ce fait, à l'heure actuelle, «*Entrée libre*» est déjà programmée en Grèce, à Chypre, en Chine, au Chili, en Colombie, en Autriche, en Israël, mais est seulement en cours d'adaptation en Italie, en Finlande, en Jordanie, en Corée; ou bien encore en cours de contrat d'achat (Australie) ou seulement au niveau de la promotion (Brésil).

Europe occidentale

Pour l'ensemble des pays occidentaux d'Europe, les cours de langue française à la radio et à la télévision sont bien implantés. On note toutefois leur absence actuelle en Italie, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (pour l'année 1982). Au Danemark et en Norvège, il n'y a pas de cours de français à la télévision nationale. Au Danemark, des expériences sont en cours dans le cadre des radios et des télévisions privées : Radio Arthur diffuse deux émissions de langue française (environ 35 000 auditeurs). «*Entrée libre*» est programmée par la télévision grecque et par la télévision chypriote-grecque et est en cours d'adaptation en Italie.

Les cours de français à la radio sont généralement un peu plus nombreux qu'à la télévision : en Allemagne fédérale, Berlin mis à part, il y a trois émissions scolaires en français à la radio (Cologne : 100 000 auditeurs - Munich : 80 000 - Sarre : 100 000) et deux émissions télévisées (Cologne : 400 000 téléspectateurs - Munich : 50 000); et depuis 1982, la RFA manque de produits multimédia pour la télévision scolaire.

Par ailleurs, certains couplages sont effectués entre les cours de français langue étrangère à la radio ou à la télévision et les cours à l'école. Ainsi, en Grande-Bretagne les programmes éducatifs de langue française produits localement sont complétés par des programmes de télévision, ainsi que par des publications pour l'école et le grand public. La Suède, quant à elle, diffuse à la radio et à la télévision des émissions de français langue étrangère, utilisables par les enseignants comme matériel complémentaire de leurs cours.

Europe de l'Est

Les cours de français langue étrangère à la radio comme à la télévision sont rares. Les cours à la radio ne sont présents qu'en Bulgarie, Hongrie, Pologne. En 1982, ils ont été supprimés en Roumanie. En Bulgarie, des émissions de langue française ont lieu deux fois par semaine pendant 20 minu-

(1) Direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques du ministère français des Relations extérieures.

tes et sont répétées le dimanche matin; le public représente plusieurs centaines de milliers d'auditeurs. En Pologne, une émission radio de 15 minutes est programmée deux fois par semaine.

Des cours de français à la télévision existent en Hongrie (une émission), en URSS (deux émissions) et en Yougoslavie. Dans ce dernier pays, TV-Zagreb doit diffuser à partir de septembre 1985, une émission d'enseignement du français de 30 minutes une fois par semaine, émission qui est reprise deux fois pour l'ensemble du territoire. La même télévision diffusera prochainement deux fois par semaine, la nouvelle méthode «Entrée libre»; celle-ci sera rediffusée deux à trois fois dans chaque république.

Maghreb

En Algérie et en Tunisie, aucun cours de français n'est dispensé par les moyens audiovisuels; toutefois, les cours de Radio Sorbonne portant sur divers sujets, sont diffusés chaque année par la chaîne Radio Tunis International.

Au Maroc la télévision donne un cours de soutien à la méthode d'enseignement du français dans le primaire (50 minutes par semaine).

Afrique sub-saharienne et océan Indien

Les cours de langue française à la radio ou à la télévision sont presque totalement absents du continent africain, aussi bien pour l'Afrique francophone que pour l'Afrique non francophone. Certes, un certain nombre de pays n'ont pas la télévision (Malawi, Rwanda, Tanzanie...) mais tous ont des radios. Un effort important pourrait donc être fait dans ce domaine, d'autant plus que les moyens d'information audiovisuels sont largement écoutés et regardés en Afrique.

En Afrique non francophone, l'Angola, le Ghana, le Nigeria et le Sierra Leone assurent un enseignement de français par la radio. Le Liberia program- mait encore en 1982 l'émission «Parlez-vous en français?» qui a été supprimée depuis. Ce sont généralement les mêmes pays qui enseignent le français à la télévision.

En Angola, l'émission de français langue étrangère a lieu du lundi au vendredi et dure 1 h 15 et la série scolaire télévisée «Femmes», diffusée par l'intermédiaire du bureau d'action linguistique français, rencontre plus de succès que les autres productions, britanniques ou soviétiques par exemple.

Au Liberia, un programme d'enseignement du français à la télévision doit être créé prochainement. Au Ghana, le cours quotidien de français à la radio a vu son audience tripler depuis qu'il a été rénové en 1984 et le directeur de la télévision nationale compte sur le concours de la France pour créer un enseignement du français télévisuel.

Au Nigeria, chacun des dix-neuf états dispose de radios et de télévisions qui assurent un certain nombre d'émissions de français chaque semaine. En Sierra Leone, les directeurs des centres pédagogiques de Freetown et Bo ont

impulsé des émissions de français à la radio qui sont réalisées localement et diffusées à raison de cinq matinées par semaine.

En *Afrique francophone*, on trouve à la radio des émissions de recyclage des maîtres : 50 heures annuelles au Bénin, 3 heures par semaine en Centrafrique, une émission de français au Rwanda (une heure tous les 15 jours), quelques émissions d'alphabétisation au Congo. Il y a aussi également un enseignement du français par la radio à Djibouti. Une grande expérience d'enseignement par la télévision semble avoir été abandonnée au Niger.

Dans l'océan Indien, aux Comores, la radio éducative a un programme de français de 6 heures par semaine. *L'île Maurice* a de même deux cours de français langue étrangère à la radio et est quasiment le seul pays francophone à avoir à la télévision à la fois un cours hebdomadaire de langue française et un cours de littérature française, chaque cours durant une demi-heure. A Madagascar, un projet est en cours pour la télévision. Rappelons enfin qu'en Côte-d'Ivoire l'expérience d'enseignement télévisuel en milieu scolaire a pris fin en 1982 ; en revanche le volet « télévision éducative » subsiste dans ce pays.

Amérique du Nord

Comme en Europe occidentale les cours de langue française par les médias audiovisuels sont *largement répandus au Canada et aux États Unis*.

Amérique latine et Caraïbes

La proportion de pays diffusant un cours de français par la télévision ou par la radio est très faible mais semble en voie d'expansion.

On trouve, *au Brésil*, une radio du ministère de l'Éducation nationale qui émet toutes les semaines un programme de français langue étrangère de 20 minutes et quelque radios universitaires. *En Colombie*, un cours de français est diffusé par la radio nationale et repris par les radios locales (cinq fois 15 minutes par semaine). *Au Costa Rica*, la méthode « Promenades à Paris » est diffusée tous les jours par Radio Universidad. Enfin, *au Guatemala*, *au Mexique* et *au Nicaragua*, on trouve une émission de français langue étrangère à la radio.

Pour la télévision, à part *l'Argentine* où sept circuits câblés diffusent un cours de français, *la Colombie*, *la République dominicaine*, *le Costa Rica* et *le Chili* qui diffusent respectivement un cours de français à la télévision, *la carte de l'enseignement télévisuel du français s'avère très réduite*. Toutefois, au Paraguay, des perspectives de cours de français à la télévision sont ouvertes.

Proche et Moyen-Orient

Très peu de radios de cette région diffusent des cours de français langue étrangère. Au Qatar, un cours hebdomadaire est programmé à la radio : « En France, comme si vous y étiez » (30 fois 26 minutes). *En Turquie*, il existe

une émission par jour dans le cadre de la radio scolaire. A Bahreïn, la radio en langue anglaise comme celle en langue arabe a accepté, à titre d'essai, de diffuser une méthode d'enseignement du français qui lui a été proposée par le bureau d'action linguistique de l'ambassade de France.

Les cours de français à la télévision sont légèrement plus fréquents qu'à la radio. En Égypte, il y a quelques séquences en français dans le cadre d'émissions scolaires. Aux Emirats arabes unis, une émission de révisions pour le baccalauréat est diffusée. En Jordanie, en collaboration avec le bureau français d'action linguistique, la télévision programme deux fois par semaine l'émission de promotion francophone «A vous de jouer» (cela pendant dix semaines). Par ailleurs, la télévision jordanienne envisage l'achat de la méthode «Entrée libre». En Syrie, il y a une émission hebdomadaire de deux fois quinze minutes. En Israël, en 1984-1985, la série «Entrée libre» est programmée à raison de 3 heures et demie par semaine. En revanche, à Bahreïn la télévision attend toujours les échantillons d'«Entrée libre» promis depuis longtemps. En Arabie Saoudite, les autorités ministérielles sont favorables à l'enseignement du français sur la seconde chaîne de télévision. Au Qatar, un cours à la télévision est en projet.

Asie et Océanie

Les pays offrant des cours de français langue étrangère à la radio ou à la télévision sont très peu nombreux mais leurs cours ont une audience assez importante.

Pour la radio : la Corée, le Japon, l'Indonésie, le Sri Lanka, Hongkong, la Thaïlande, l'Australie.

Pour la télévision : La Chine, la Corée, le Sri Lanka.

En Corée, KBS Radio programme un quart d'heure par jour de cours de français (4 000 manuels vendus) et la KBS Télévision une demi-heure par semaine (3 000 manuels vendus). Au Sri Lanka, la radio diffuse l'émission : «Bonsoir Soussima» et la télévision programme «Entrée libre». Les deux émissions radio du Japon touchent 80 000 auditeurs.

En Chine, l'adaptation de la méthode «Entrée libre» à la télévision s'est accompagnée de la vente de 250 000 manuels (réédition prévue), tandis que les inscriptions aux cours par correspondance proposés par les universités, en complément des cours à la télévision, sont au nombre de 7 000 pour l'Institut des langues étrangères n° 7 de Pékin et de 5 000 pour Séchuan.

Enfin, aux Philippines ainsi qu'en Australie, un cours de français à la télévision est en projet.

Les étudiants francophones à l'étranger 1978/79 (suite)

Pays d'accueil	HauteVolta*	République centrafricaine	Algérie	Maroc	Tunisie
Europe de l'Ouest					
Allemagne fédérale	18	7	618	16	214
Autriche	2		26		6
Belgique	12	20	278	21	458
Danemark			16		6
Espagne		2	7		3
France	960	672	9 096	895	8 616
Grèce			1		1
Irlande				33	
Italie					42
Pays-Bas		1	1		
Portugal					
Royaume-Uni	2	2	716	627	13
Suède			42	2	40
Suisse	5	9	115	3	86
Vatican	7		5	2	2
Europe de l'Est					
Hongrie		1	28	1	21
Pologne			58		32
Tchécoslovaquie	5		25		
Yougoslavie	2	5	27		15
Amérique du Nord					
Canada	90	12	110	49	45
États-Unis	22	9	1 560	40	68
Amérique latine					
Cuba	3		6	2	
Guatemala					
Afrique du Nord					
Algérie	16			23	104
Égypte	9		22	32	17
Libye	2		19	1	19
Maroc			34		174
Soudan	1			1	
Afrique noire					
Côte-d'Ivoire	180	59	1		3
Sénégal	503	66	2		15
Asie (Moyen-Orient)					
Chine		5			11
Corée					
Inde				956	
Japon	2				2
Moyen-Orient					
Arabie Saoudite			71		44
Irak		2	12	1	301
Koweït	2		1	3	
Océanie					
Australie				15	
Nouvelle-Zélande				2	
TOTAL	1 843	872	12 897	2 725	10 367

* aujourd'hui Burkina-Faso

Les étudiants francophones à l'étranger 1978/79 (suite)

Pays d'accueil	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	Tchad	Cameroun	Zaire
Europe de l'Ouest								
Allemagne fédérale	27	7	3	46	78	10	7	69
Autriche	2		5	14	4		4	3
Belgique	38	5	15	110	24	12	25	1 310
Danemark		1					1	
Espagne	1					2	1	
France	927	264	332	2 312	1 253	438	3 626	1 270
Grèce							8	23
Irlande								
Italie								84
Pays-Bas							1	1
Portugal		2						6
Royaume-Uni	22	4	16	10	9		99	23
Suède	4		1	2	3		7	5
Suisse	10		6	10	7	4	29	80
Vatican	1		9	1	4		5	74
Europe de l'Est								
Hongrie				1	1			1
Pologne	7	8		23				28
Tchécoslovaquie	4			1	27			
Yougoslavie	20	1	2	7	15	6	4	11
Amérique du Nord								
Canada	51	29	23	73	20	5	64	17
États-Unis	62	5	15	61	19	23	770	210
Amérique latine								
Cuba	21							4
Guatemala								
Afrique du Nord								
Algérie	60		15	13	36	7	8	
Égypte	11	18	6	42	8	37	6	1
Libye	4	9		18		20		
Maroc		247		79		10		
Soudan		1		1		2		
Afrique noire								
Côte-d'Ivoire	161	13	132	104	100	54	41	5
Sénégal	320	209	181		174	57	96	25
Asie (Moyen-Orient)								
Chine	31	8	1	12	22	13	12	27
Corée								
Inde								
Japon							3	3
Moyen-Orient								
Arabie Saoudite	54	102		16		62		
Irak		37		12	2	52		
Koweït		13		4		1		
Océanie								
Australie								
Nouvelle Zélande								
TOTAL	1 850	995	762	2 972	1 804	813	4 957	3 280

Les étudiants francophones à l'étranger 1978/79

Pays d'accueil	France	Bénin	Burundi	Comores	Congo	Gabon	Guinée	C.-d'I.	Madagascar
Europe de l'Ouest									
Allemagne fédérale	2 518	20	27		20	15	14	52	30
Autriche	122	1			1			1	1
Belgique	494	24	180		26	17	7	104	35
Danemark	103		1						
Espagne	118		2		1			2	2
France		1 252	126	153	1 820	942	279	2 813	2 258
Grèce	15		9		1				7
Irlande	24								
Italie	288								
Pays-Bas	107						5		
Portugal	9						4		
Royaume-Uni	356	1	7		1	6	3	46	8
Suède	160			1	1	3	2	4	4
Suisse	1 759	10	34		5	4	1	19	29
Vatican	191	4	3		1	2		1	18
Europe de l'Est									
Hongrie	5	4			2		24		8
Pologne	11	7			11		29		2
Tchécoslovaquie		1			10		2	149	
Yougoslavie	5	4	1	2	15	3	28		6
Amérique du Nord									
Canada	638	24	12		27	71	11	122	17
États-Unis	2 250	5	12	1	9	14	16	310	30
Amérique latine									
Cuba	3	25			117		226		38
Guatemala	2								
Afrique du Nord									
Algérie	1	20	22	5	94	4			50
Égypte	3		6		5		3	4	
Libye							1		
Maroc	42					35			
Soudan									
Afrique noire									
Côte-d'Ivoire	420	421	4	3	14	13	2		3
Sénégal	369	162	16	32	36	25	70	66	15
Asie (Moyen-Orient)									
Chine	54	7	8		37	22	42		11
Corée									
Inde	23								
Japon	42						1		1
Moyen-Orient									
Arabie Saoudite							5		
Iraq		2							1
Koweït	5								1
Océanie									
Australie									
Nouvelle-Zélande	1								
TOTAL	10 133	1 997	470	197	2 277	1 176	854	3 697	2 569

Taux de scolarisation du français

Aires géographiques	Nombre total d'enseignés de français	Population de la région	Taux
<i>Europe occidentale</i>			
France exclue :	10931 958	268 910 000	4,06
France incluse :	24 133 358	323 910 000	7,45
<i>Europe de l'Est</i>	3 262 932	374 300 000	0,87
<i>Maghreb</i>	6 734 794	46 900 000	14,36
<i>Afrique francophone</i>	21 241 200	112 280 000	18,92
<i>Afrique non francophone</i>	1 380 449	202 600 000	0,68
<i>Proche et Moyen-Orient</i>	2 897 022	151 300 000	1,91
<i>Amérique du Nord</i>	6 786 726	262 590 000	2,58
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	2 871 590	356 110 000	0,81
<i>Asie et Océanie</i>	1 263 281	2 454 520 000	0,05

**DONNÉES NOUVELLES PAR PAYS
ET PAR RÉGIONS**

Afghanistan
Albanie
Belgique
Birmanie
Brésil
Canada
Cap Vert
Colombie
Comores
Corée
Côte-d'Ivoire
Danemark
Égypte
Émirats arabes unis
Espagne
Ghana
Grèce
Honduras
Hongrie
Irak
Islande
Italie
Jordanie
Laos

Libéria
Louisiane
Liban
Libye
Luxembourg
Mexique
Mozambique
Niger
Nouvelle-Zélande
Pakistan
Pays-Bas
Portugal
RFA
Tanzanie
Togo
Tunisie
Uruguay
Vietnam
Yougoslavie

Asie
Maghreb
Proche
et Moyen-Orient

- Afghanistan** L'espace francophone est presque inexistant et la présence culturelle française réduite au strict minimum depuis le retrait, à la demande des autorités locales, de la Mission d'enseignement secondaire en février 1985... Il reste un seul lecteur de français à l'université de Kaboul ; le centre pédagogique franco-afghan, où des cours sont dispensés en français par des professeurs afghans a été maintenu. Dans les lycées Esteqlal et Malalaï, traditionnellement francophones, le français est désormais enseigné comme langue étrangère, les autres disciplines l'étant en Dari.
Pas de possibilités de nouvelles bourses, les étudiants n'obtenant pas l'autorisation de quitter le pays.
- Albanie** Un enseignement du français par la télévision est prévu en 1987. Les autorités albanaises ne font pas mystère de leur intention de laisser une place de choix à la langue française, qui fait jeu égal avec l'anglais. Les deux seuls enseignants étrangers officiels sont deux lecteurs de français. Le département de français du lycée de Tirana va dispenser son enseignement presque totalement en français.
- Belgique** Malgré la clé de répartition habituellement appliquée par le gouvernement belge, qui veut que 45 % des dépenses relatives à l'enseignement aillent au sud du pays et 55 % au nord, il semble que l'enseignement néerlandophone ait bénéficié en 1986 de crédits nettement supérieurs à ceux de l'enseignement francophone. Par rapport au budget initial, le secteur néerlandophone a en effet reçu 5,843 milliards de francs belges supplémentaires alors que le secteur francophone n'en recevait que 1,667 milliard. (D'après *Le Soir* du 23/2/87).
Depuis 1932, le français et le flamand sont en principe à égalité alors que la démographie favorise le flamand. Le français est utilisé à plus de 85 % dans l'administration à Bruxelles. En pays néerlandophone, l'anglais, avec 32 000 apprenants, vient en deuxième position derrière le français qui est choisi par 252 700 élèves. En pays wallon, où l'enseignement se fait en français, l'anglais domine largement comme langue étrangère.
- Birmanie** Ce pays n'ayant pas été mentionné dans le rapport 1986 sur l'état de la francophonie, on peut préciser que 235 étudiants birmans fréquentent les cours de l'Alliance française et que les manifestations culturelles d'origine francophone — films, conférences, expositions, théâtre — attirent chaque année plus de 3 000 spectateurs.
- Brésil** Le Brésil connaît une pénurie de professeurs de français en raison d'un engouement croissant pour la langue française depuis 1985.

Le mouvement de reprise de l'enseignement du français a entraîné une croissance des effectifs d'élèves concernés du secondaire de 25 % en 6 ans et une augmentation d'environ 30 % du nombre de professeurs. Néanmoins, le Brésil ne dispose que de 2 500 professeurs de français alors que les besoins immédiats sont estimés à au moins 12 000 enseignants. Différents modes de formation sur le terrain sont mis en œuvre, notamment des stages de formation accélérés par « immersion linguistique » avec la participation de résidents français au Brésil.

Le nombre d'inscrits dans les 75 Alliances françaises est passé de 1984 à 1986 de 33 500 à 48 300 personnes. Une enquête a été menée par voie de questionnaires, auprès de plus de 3 000 élèves d'une douzaine d'écoles secondaires de l'État de Parana. La question portait sur la langue étrangère que ces élèves auraient aimé étudier, en supposant que les facilités pédagogiques offertes soient les mêmes pour toutes les langues.

En tête, et de loin: le français avec 31,57 % des choix; vient ensuite l'espagnol avec 25,20 %! L'anglais ne vient qu'en 3^e position avec 17,96 % des choix, soit presque la moitié du pourcentage obtenu par le français.

S'agit-il d'un cas d'espèce, ou ne faut-il pas voir là tout simplement un réflexe de bon sens de la part d'étudiants qui voient dans les langues française ou espagnole des langues proches tant de forme que de tradition, donc plus faciles à apprendre, et qui sont aussi des portes ouvertes vers le contact avec plusieurs centaines de millions de francophones ou d'hispanophones de par le monde?

Le secrétariat d'État à l'Éducation vient de décider d'inclure l'espagnol, le français, l'italien et l'allemand au programme du prochain concours de « Magister ».

Mieux encore, il a été décidé de créer dans chaque siège de l'Inspection régionale du réseau officiel d'éducation, un centre de langue: 22 au total, dans lesquels les élèves pourront étudier librement la langue de leur choix.

L'université de Londrina, au nord du Parana, impressionnée par les résultats de l'enquête, a décidé de réintroduire la licence ès-lettres option français qui avait, depuis plusieurs années, disparu de son curriculum.

Canada

L'enseignement du français pour non francophones semble en reprise. Les effets du développement sont sensibles dans l'enseignement supérieur.

Un phénomène déjà ancien (dix ans) se développe: l'ouverture, à l'initiative de parents anglophones, d'écoles dites d'immersion où les cours sont dispensés en français (350 000 élèves en 1986).

Le français fait son apparition dans l'enseignement supérieur en dehors des disciplines littéraires, notamment dans l'Ontario (université York, université Queen's à Kingston).

Montée du français en Ontario

Bien que le français en Ontario n'ait pas le statut juridique de langue officielle — ce qui est le cas pour le Québec, le Nouveau-Brunswick et les institutions du gouvernement fédéral canadien dans l'ensemble du pays — il a conquis, dans les faits depuis vingt ans, une place de plus en plus importante. C'est grâce à la détermination des Franco-Ontariens, combinée au pragmatisme des dirigeants de la province et à l'acceptation de plus en plus large du concept et de la pratique du bilinguisme par l'ensemble des Canadiens que des progrès réels et concrets ont été obtenus.

Les Ontariens dont la langue maternelle est le français, sont au nombre de 500 000, soit 5,5 % de la population totale. Cette communauté est la plus importante numériquement au Canada, en dehors du Québec. Les Franco-Ontariens sont groupés à 90 % dans l'est, le nord-est et le centre de la province. A Toronto, la capitale, leur nombre dépasse 50 000.

A ces francophones de souche, s'ajoutent un demi-million de parlant français de diverses autres origines, dont l'apprentissage du français est relativement récent. Près de 900 000 élèves anglophones des écoles élémentaires et secondaires, soit 53,2 % de la population scolaire, sont inscrits à des cours de français, deuxième langue: 70 000 d'entre eux suivent des programmes d'immersion, dans lesquels 50 à 100 % de l'enseignement est donné en français. D'aucuns considèrent d'ailleurs que l'avenir du français en Ontario comme ailleurs au Canada anglophone est autant lié au développement du bilinguisme anglais-français, qu'à l'extension de droits et garanties linguistiques, comme par exemple la reconnaissance de l'égalité juridique du français et de l'anglais au niveau institutionnel. Quelques-uns, cependant, voient dans cette tendance un danger de banalisation du fait français et une perte d'identité et de motivation pour les minorités francophones. Il y a en Ontario plus de 280 écoles élémentaires françaises qui desservent 68 000 élèves francophones. Au niveau secondaire, 32 écoles sont exclusivement françaises et 30 écoles sont dites mixtes (anglais-français); elles sont fréquentées par plus de 25 000 élèves francophones. Dans l'ensemble, plus de 80 % des enfants de familles francophones ont choisi de recevoir un enseignement français en Ontario.

(D'après *Parlement et francophonie*, n° 6)

Cap-Vert

Le français demeure la seule langue étrangère étudiée dans l'enseignement cap-verdien, à partir de la 5^e année, à raison de trois heures par semaine.

Un projet d'émission télévisuelle de français est actuellement à l'étude, dans le cadre de la coopération franco-cap-verdienne.

Colombie

Après une année d'interruption, l'enseignement obligatoire du français dans les deux dernières années de collège a été réintroduit en mars 1985 et est effectif depuis la rentrée scolaire de février 1986.

Un nouveau cours de français par la télévision est programmé depuis le début 1986 sur la chaîne culturelle et éducative nationale et diffusé également sur deux chaînes de télévision régionales de création récente.

Comores

Tendance à la stabilisation des effectifs de l'enseignement primaire du fait de la saturation des capacités d'accueil. La qualité du français pourrait en tirer profit. Nette diminution, depuis 1986 du nombre d'étudiants ou de stagiaires boursiers dans les États francophones, surtout la France.

Corée

Enseignement secondaire
Malgré les conditions qui lui sont faites — statut de matière optionnelle mettant le français en compétition avec des disciplines telles que l'économie domestique ; classes de 60 élèves ; répartition horaire de deux périodes par semaine ; manuels et méthodologie austères et désuets ; pression exercée par un examen de fin d'études inadapté et redouté — l'enseignement du français en Corée est prospère. Les statistiques les plus récentes font état de 500 professeurs enseignant le français à 335 000 élèves dans 250 établissements secondaires.

Côte-d'Ivoire

La situation du français en Côte-d'Ivoire se caractérise par un double mouvement. D'une part, l'urbanisation rapide, le brassage ethnique qu'elle entraîne, favorisent la diffusion du français. D'autre part, l'insuffisance du système scolaire se traduit par une certaine créolisation de la langue et, en brousse, par un emploi approximatif d'une syntaxe et d'un lexique souvent mal maîtrisés.

Sensibles à ce risque et soucieuses de conserver au français de Côte-d'Ivoire sa valeur de communication universelle aussi bien que son pouvoir d'unification nationale, les autorités ivoiriennes s'efforcent de remédier à la difficile situation scolaire créée par l'explosion démographique (10 000 000 d'habitants, dont 50 % de moins de 15 ans). Une réorientation du système éducatif est à l'étude ainsi qu'un renforcement de l'action pédagogique. Du succès de cette politique, à laquelle la coopération française apporte son concours, dépendra l'affermissement d'une francophonie pratique dans la vie quotidienne.

Danemark

Le poste diplomatique français note une sensible augmentation du nombre d'enseignants sur place, mais non évaluable pour l'instant ; la création de stages pour les enseignants expérimentant le français dès la classe de 7^e (des expériences pilotes d'introduction du français en 7^e tendent à se généraliser)

Une réforme de l'enseignement des langues vivantes est actuellement à l'étude, visant à promouvoir le français comme 2^e langue vivante (alors qu'il était traditionnellement enseigné comme 3^e langue vivante) en option avec l'allemand, l'anglais restant l'unique langue obligatoire (5^e année de l'école de base).

On constate un regain de l'apprentissage du français dans l'extra-scolaire (16 000 apprenants) : universités populaires, cours du soir et écoles de jeunesse.

Égypte

Chaque année, 6 000 jeunes Égyptiens passent leur baccalauréat français. Ils ne peuvent jusqu'à présent trouver, en Égypte même, un université francophone où faire leurs études supérieures, sanctionnées par des diplômes de même valeur que ceux délivrés dans les universités francophones d'Europe, d'Amérique et d'Afrique.

Pour répondre à cette demande, une université francophone d'Égypte doit être implantée à Alexandrie.

Emirats arabes unis

En dehors du lycée Louis Massignon à Abu Dhabi et de l'École française de Sharjah où il est langue d'enseignement, le français est enseigné dans les deux premières années des écoles publiques secondaires. Quant à l'université, l'étude du français est limitée à deux années, le projet de création d'une licence n'ayant toujours pas abouti. Le nombre d'élèves de français est en diminution du fait d'un contexte économique moins favorable.

Espagne

En quelques années, l'enseignement du français dans les écoles secondaires espagnoles a perdu plus de la moitié de ses élèves. La période la plus noire se situe entre 1982 et 1984 : en deux ans, le nombre d'élèves suivant des cours de français en Espagne diminuait brusquement de 50,5 %. L'année suivante, la baisse était de 3,2 %. Et en 1986, année de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, l'usure de l'enseignement du français atteignait 7,6 % supplémentaires.

Ce basculement brutal est largement le résultat d'une configuration des programmes scolaires qui étrangle l'enseignement d'une deuxième langue étrangère au profit des langues régionales. A l'exception des sections linguistiques, aucune filière de l'en-

enseignement secondaire n'oblige les élèves espagnols à apprendre plus d'une langue étrangère.

		anglais	français
1985	secondaire 1 ^{er} cycle	60,9 %	38,5 %
	secondaire 2 ^e cycle	59 %	41 %

Une réforme de l'enseignement secondaire est à l'étude, qui prévoit une deuxième langue en option obligatoire dont le français devrait profiter.

Ghana

L'enseignement du français s'étend, depuis 1982, à des clientèles nouvelles pour lesquelles la maîtrise de cette langue est une nécessité ou un atout professionnels: étudiants des facultés de Droit, d'Architecture ou d'Ingénierie, techniciens de l'Electricité, étudiants de l'institut de journalisme, fonctionnaires, militaires, étudiants de l'institut du Film et de la Télévision. Par ailleurs, le cours quotidien de français par la radio a été rénové depuis 1984 et son audience a triplé. Projet de création d'un enseignement télévisuel du français.

Grèce

Une seule langue est obligatoire dans le second degré. On peut estimer que 32 % des élèves choisissent le français alors qu'ils sont 67 % à opter pour l'anglais. L'enseignement du français n'est guère encouragé dans les établissements publics. Huit lycées sur dix ne proposent que l'anglais et les enfants désireux d'apprendre le français doivent s'inscrire dans une école souvent éloignée de leur domicile. 18 000 élèves environ apprennent également le français dans des institutions privées spécialisées, les « Frondistiria », qui permettent de compléter l'enseignement reçu dans le public. Une mention spéciale doit être faite des écoles de congrégations (8 000 à 10 000 inscrits) qui toutes enseignent le français et où sont formées les élites grecques.

Dans le supérieur, on dénombre 12 000 étudiants de français (10 %) dans les départements de langue et de littérature alors qu'ils sont 80 % à avoir choisi l'anglais. Les milieux juridiques, artistiques et même d'affaires demeurent néanmoins très francophones.

Honduras

Légère progression du département des langues de l'université. Le projet de réinstauration de l'enseignement du français dans le secondaire se précise et paraît accepté par tous. Cependant l'objectif n'a pas été quantifié précisément ni mesuré dans le temps.

Hongrie

L'enseignement du français en Hongrie devrait bénéficier de la diffusion, depuis le 1^{er} octobre 1986, d'un nouveau cours de français à la radio sous la forme de deux émissions hebdomadaires de quinze minutes, et du projet d'un nouveau cours télévisé, à partir de septembre 1987, avec un matériel d'accompagnement composé de deux livres et d'une cassette sonore. L'initiative la plus importante est toutefois la décision d'ouvrir, à la prochaine rentrée scolaire, des classes bilingues dans trois lycées hongrois. Après une première année de mise à niveau linguistique, l'enseignement des différentes disciplines sera dispensé en français durant quatre années jusqu'au niveau du baccalauréat et devrait concerner 120 élèves chaque année.

En concurrence avec l'anglais et l'allemand, pour le choix de la seconde langue, le russe étant première langue obligatoire, le français a perdu du terrain, en particulier dans les années soixante et soixante-dix. On assiste cependant à une stabilisation, voire à un léger renforcement de sa position, sans doute en partie du fait de la volonté de la Hongrie de renforcer ses relations avec les États francophones du Tiers Monde.

Irak

L'enseignement du français comme langue obligatoire est apparu en Irak en 1980. En 1986, le français est enseigné dans onze écoles secondaires de Bagdad à raison de six heures hebdomadaires.

En 1985, un nouveau ministre de l'Enseignement supérieur a été nommé. Cette nomination devrait déboucher sur une rénovation complète des universités sans que l'on sache encore les orientations.

L'enseignement du français au niveau du secondaire devrait être étendu à d'autres provinces irakiennes.

Il est possible qu'en 1988 ou 1989 le département des langues européennes de l'université de Bagdad soit transformé en faculté de langues. La section de français deviendrait alors un département.

Islande

En Islande, pays très ouvert à l'apprentissage des langues étrangères, le français est enseigné comme quatrième ou cinquième langue vivante dans les établissements secondaires, à partir de seize ans. Les trois premières langues enseignées sont l'islandais, le danois et l'anglais. Le français, en forte concurrence avec l'allemand depuis 1970, a connu jusqu'à ces dernières années une période de déclin sensible, 3 élèves sur 4 choisissant l'allemand comme quatrième langue, mais les effectifs de français semblent se stabiliser autour de 1 500 élèves du secondaire. En revanche, le français connaît un succès croissant dans le public adulte et des cours de français télévisés sont envisagés. En outre une politique

de jumelage est mise en œuvre en vue d'introduire l'apprentissage du français au collège (quatorze-quinze ans).

Italie

Avec une seule langue obligatoire, on peut estimer globalement, tous cycles confondus, qu'environ 38 % des élèves étudient le français, 56,5 % l'anglais et 5,35 % l'allemand. Une réforme à l'étude envisage l'introduction d'une langue étrangère dès la troisième année du primaire et, d'autre part, une langue optionnelle dans le premier cycle ou une deuxième langue obligatoire dans certaines filières du deuxième cycle.

Dans le secteur privé, qui scolarise environ 9 % des élèves, on trouve des lycées linguistiques ayant passé une convention avec l'État, ce qui confère un caractère officiel à leur enseignement, où les élèves apprennent généralement deux ou trois langues étrangères dont le français.

Chiffres globaux	anglais	français
secondaire école moyenne (6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , fin de scolarité obligatoire)	1 553 500 (54,9 %)	1 201 400 (42,4 %)
secondaire 2 ^e cycle (3 ^e , 2 ^e , 1 ^{re})	1 461 000 (57,8 %)	864 000 (34,2 %)

La place du français dans le système éducatif italien semble satisfaisante, mais le maintien des chaires de français dépend davantage d'une résistance contre les suppressions de postes que d'une volonté de défendre le plurilinguisme.

Un espace plus large pourrait être donné à toutes les langues étrangères, dans le cadre de la restructuration attendue des programmes qui prévoit le prolongement de l'étude de la première langue jusqu'au baccalauréat et l'introduction d'une seconde langue obligatoire dans la plupart des filières.

L'introduction d'une langue vivante à l'école élémentaire est un élément très important mais qui peut jouer aussi bien en faveur que contre le français.

Jordanie

Le français a progressé de façon très significative en Jordanie. L'augmentation des effectifs d'élèves et d'étudiants, du nombre d'établissements enseignant le français ainsi que l'intérêt suscité par les manifestations francophones en témoignent.

Faits marquants :

— création d'une majeure de français à l'université du Yarmouk à compter du deuxième semestre de l'année 85/86 ;

— adaptation pour le monde arabe de la méthode audiovisuelle « Entrée libre » diffusée sur deux chaînes, deux fois par semaine, et accompagnée de la diffusion en librairie du livret correspondant ;

— le nombre des établissements privés qui proposent des cours de français a été multiplié par deux en trois ans (57 écoles — comptabilisant 70 professeurs — en 1985 contre 30 en 1982). Ce développement, et l'accroissement en particulier du nombre d'écoles proposant le français dès le cycle primaire, s'est reflété dans la progression du nombre de candidats aux examens de l'Ambassade de France ;

— le nombre cumulé d'étudiants inscrits en français aux universités du Yarmouk a connu en 1985 une remarquable augmentation. Il a été multiplié par un tiers en « option » et par deux en « mineure ».

Laos et Vietnam

Au titre de la programmation pour l'année 1986, une mission a été effectuée par la direction générale de l'Éducation et de la Formation (A.C.C.T.) au Laos (Vientiane, 27 février au 3 mars) et au Vietnam (Hanoï, 3 au 7 mars) pour la mise en place d'opérations en faveur de l'enseignement du français.

Au Laos, il s'agit d'un stage de deux mois (août-septembre) pour le perfectionnement des professeurs de français (langue étrangère) à l'institut universitaire de pédagogie (IUP) avec dotation de méthodes et de matériels pédagogiques.

25 professeurs laotiens, encadrés par 3 experts en didactique du français-langue étrangère participeront au stage.

Au Vietnam, il s'agit de :

— la dotation de documentation d'abord pour l'enseignement du français et ensuite pour l'enseignement en langue française dans les écoles supérieures ;

— La conception et la réalisation d'une méthode d'enseignement du français (langue étrangère) en collaboration avec le ministère de l'Éducation de Hanoï et le Centre de linguistique appliquée de Besançon.

Cette méthode intitulée « Science et Communication » est destinée à l'enseignement supérieur (écoles de commerce, du tourisme et polytechnique).

Libéria

L'enseignement de la langue française a été rendu obligatoire dans les collèges en 1984. Le français est ainsi la seule langue étrangère enseignée dans le secondaire.

Création d'une Alliance française en juillet 1986 (environ 110 étudiants par semestre suivent actuellement les cours du soir).

Démarrage imminent de l'enseignement télévisuel.

Louisiane

Des perspectives nouvelles pour l'enseignement du français sont apparues en Louisiane en 1986 à la suite de la libération des fonds dits « 8. g. money ».

Il s'agit du règlement d'un contentieux entre les Etats côtiers des États-Unis et le gouvernement fédéral sur l'utilisation des richesses maritimes et de la constitution, qui en a découlé, d'un fonds spécial pour le développement de l'éducation dont les produits sont destinés à rénover le système éducatif louisianais. L'enseignement des langues vivantes figure parmi les objectifs prioritaires de cette rénovation. Ces dispositions adoptées par les autorités louisianaises ont été soumises à référendum en septembre 1986 et approuvées par 75 % des électeurs.

Pour l'année scolaire 1986-1987, dans le premier degré, 223 enseignants de français sont en fonction (dont 162 Louisianais et 61 enseignants étrangers: 17 Français, 16 Québécois, 28 Belges). Pour le second degré, il y a 450 professeurs.

Le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) estime que le nombre total des enseignants de français dont la Louisiane a besoin à la rentrée de 1987 pourrait être de 550 pour le premier degré et de 475 pour le second degré.

Les autorités louisianaises se préparent donc à engager, pour le premier degré, 96 enseignants supplémentaires de français dont 44 Louisianais et 52 étrangers. Cela représentera, en janvier 1987, une progression de 14 % par rapport à la situation constatée à la rentrée 1985.

Liban

975 000 élèves et étudiants libanais choisissent le français comme langue seconde. 60 % des effectifs scolaires relèvent du secteur privé.

Les crédits linguistiques français pour le Liban devraient atteindre en 1987 de 7 à 8 millions de francs, soit environ 80 % de plus qu'en 1986.

Il reste actuellement au Liban 220 coopérants français.

En projet: la création, à travers le pays, de dix-sept centres polyvalents d'enseignement et de formation linguistique ainsi que le développement panlibanais de l'enseignement assisté par ordinateur.

Libye

L'enseignement de la langue française est supprimé en Libye depuis mai 1986 et remplacé par celui du russe. L'anglais ne sera plus enseigné à aucun niveau de la scolarité. En mars 1986, les départements de français et d'anglais de l'université de Tripoli ont été fermés.

Un décret est paru au *Journal Officiel* concernant l'ouverture de trois instituts régionaux de langues où seraient enseignées d'une façon active et pratique les langues étrangères dont le français. Ces instituts se substitueraient dans une certaine mesure aux anciens départements de langues. Les autorités universitaires libyennes pourraient demander une relance de la coopération linguistique avec la France pour la création et le fonctionnement de ces établissements.

Luxembourg

Au Luxembourg, où prévaut une tradition pluriséculaire de bilinguisme, le français partage avec l'allemand le statut de langue officielle. Cette dualité se traduit par un équilibre dans le système éducatif. Dans le primaire et le premier cycle du secondaire, l'allemand est langue d'enseignement, tandis que le français, qui est langue vivante obligatoire et utilisé dès la sixième pour l'enseignement du latin et des mathématiques, devient dans le deuxième cycle langue unique d'enseignement. C'est en français qu'est passé le diplôme de fin d'études. L'anglais, quant à lui, est langue étrangère dès la cinquième et le demeure jusqu'en fin de cursus. Le français est également langue d'enseignement dans le supérieur qui ne comprend qu'une année. Les étudiants terminent leurs études à l'étranger et un tiers d'entre eux vient en France. Il existe par ailleurs au grand-duché, à l'intention des enfants romanophones issus de l'émigration (25 % de la population) une école primaire en français.

Mexique

L'enseignement du français au Mexique tend à stagner, en raison essentiellement de la grave crise économique et financière que traverse ce pays et qui a pour conséquence de recentrer ses relations extérieures vers les États-Unis. Environ 80 000 élèves ou étudiants mexicains apprennent le français dans les établissements secondaires, à l'Université et dans des institutions extrascolaires, en particulier les Alliances françaises. Il est à noter cependant que le nombre de stagiaires et boursiers mexicains du gouvernement français est passé de moins de 100, en 1982, à plus de 400, en 1985.

Mozambique

En dehors de la petite École française de Maputo, le français reste très peu enseigné en Mozambique. Toujours absent des programmes scolaires, il progresse toutefois à l'Institut des langues où 4 professeurs l'enseignent à 200 étudiants.

Niger

Le français ne progresse ni quantitativement ni qualitativement.

Le taux de scolarisation a baissé de 4,7 % entre 1984 et 1985, et la situation s'aggrave dans les zones rurales.

La langue arabe progresse avec le fonctionnement de plus d'une centaine de medersas publiques et privées et l'ouverture, cette année, de l'université islamique de Say. Mais l'arabe ne bénéficie que de 2,5 % de temps d'antenne à la radio, de 45 minutes hebdomadaires à la télévision et ne dispose pas de presse écrite.

Projet français d'enseignement du français au Niger (1986-1989) :

— création d'une cellule d'appui aux professeurs de français dans les locaux du service culturel français et aux Bureaux d'action linguistique ;

— organisation de trois séminaires de perfectionnement des maîtres et de professeurs en décembre 1986 ;

— accroissement des stages CREDIF et BELC courts pour les inspecteurs nigériens ;

— en 1989, la totalité des postes en substitution sera pourvue par des nationaux. L'assistance technique n'aura plus que des tâches d'encadrement pédagogique et de recyclage dans le primaire et le secondaire, tandis que le supérieur n'aura plus guère besoin que d'un professeur pour faciliter la formation des docteurs d'état en lettres.

Nouvelle-Zélande

Les événements liés à l'affaire du « Rainbow Warrior » ont mis un frein à toutes les opérations culturelles françaises pendant toute l'année 1986. Le renouvellement de l'accord culturel, signé en novembre 1986 autorise toutefois tous les espoirs.

Un embryon de petite école française est en cours de constitution à Wellington avec l'assistance du CNED.

Le nombre d'élèves de français a légèrement fléchi au cours des trois dernières années, mais s'est stabilisé aujourd'hui.

L'émission de radio produite par l'Alliance française de Wellington a été interrompue en raison des événements :

Pakistan

L'enseignement du français au Pakistan demeure très limité dans le système public local mais tend à s'accroître sensiblement dans l'extra-scolaire, notamment dans les Alliances françaises qui comptent quelque 2 000 étudiants.

Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la situation est peu favorable au français. L'anglais, qui a désormais le statut de langue obligatoire dès le primaire, le conserve en pratique durant tout le secondaire, même si, théoriquement, il est à égalité avec le français. Obliga-

toire durant les quatre premières années du cycle long (donnant accès à l'université), les trois premières années du cycle moyen et les deux premières années du cycle court, celui-ci devient ensuite matière optionnelle; l'allemand est enseigné à partir de la deuxième année du secondaire.

Les chiffres concernant le choix des langues aux examens sont stables depuis des années:

	Anglais	Allemand	Français
cycle court (4 ans)	98 %	62 %	27 %
cycle moyen (5 ans)	98 %	56 %	32 %
cycle long (6 ans)	98 %	55 %	39 %

Un projet de réforme actuellement à l'étude tendrait à faire de l'anglais la seule langue obligatoire durant le secondaire.

Portugal

Le français, encore très pratiqué dans la classe politique comme dans les sphères intellectuelles, a bénéficié du statut de langue unique et obligatoire dans le « cycle préparatoire » (6^e, 5^e) jusqu'en 1974, date qui a vu l'introduction de l'anglais optionnel. Actuellement, sur les 438 000 élèves inscrits dans l'enseignement secondaire, qui comprend trois cycles, 158 000 ont choisi l'anglais et 280 000 le français.

La France est associée au système « Telescola » d'enseignement à distance destiné aux enfants défavorisés des campagnes ou des grandes banlieues.

Dans les départements de langue et de littérature des huit universités portugaises, 60 % des étudiants ont choisi le français et 40 % l'anglais.

République fédérale allemande

En 1986, la proportion des élèves allemands qui apprennent le français à l'école tend, après un long déclin, à remonter très légèrement. Elle est aujourd'hui de l'ordre d'un quart dans le secondaire et le supérieur, ce qui représente au total 1 400 000 jeunes Allemands (6 500 000 environ étudient l'anglais). Un chiffre demeure préoccupant: dans les centres de formation professionnelle, cette proportion n'est que 3,3 %.

En RFA, l'éducation est de la compétence des Länder. La situation varie d'un land à l'autre. Dans celui qui est en tête pour l'enseignement du français, le Bade Wurtemberg, 85 % des lycéens apprennent le français comme première, deuxième ou

troisième langue étrangère. Selon le ministère de l'Éducation de Stuttgart, un quart des établissements du secondaire l'ont déjà choisie comme première langue étrangère. Par ailleurs, 14 000 élèves de l'enseignement primaire participent activement au programme « Apprendre la langue du voisin ». Dans les écoles professionnelles, 34 000 élèves ont choisi de connaître les rudiments du français.

Globalement, dans l'enseignement primaire, 20 000 élèves bénéficient d'une initiation linguistique ; 2 250 d'entre eux ont opté pour le français, les autres ayant choisi l'anglais. En ce qui concerne le secondaire, le français est doté d'un statut de langue obligatoire dans les Länder de Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat. Ailleurs, il peut être choisi comme première, deuxième ou troisième langue. Massivement choisi comme deuxième langue, il est souvent abandonné en cours d'études. Les chiffres d'ensemble pour l'année 84-85 sont les suivants : anglais-secondaire : 73,58 % ; français-secondaire : 24,78 %. Sur environ 672 000 élèves qui, en 1985, se sont présentés à l'abitur (baccalauréat), 279 300 ont choisi le français et 546 500 l'anglais. Anglais-supérieur : 40,5 % ; français-supérieur : 7,8 %. Universités populaires : anglais : 40,5 % ; français : 22,4 %.

Tanzanie

La responsable tanzanienne de l'éducation secondaire, Catherine Kivanda, a plaidé en faveur de la promotion de la langue française dans les écoles du pays, facteur, selon elle, de la consolidation de l'unité africaine. Elle a indiqué que le ministre de l'Éducation avait l'intention d'introduire le français dans toutes les écoles publiques de ce pays de tradition anglophone. Mme Kivanda a estimé que « *le français, comme le portugais, est important pour l'unité africaine, à cause de l'existence de pays africains francophones* ».

Togo

On assiste à un phénomène accentué de déscolarisation depuis 1979-1980 pour les deux premiers degrés et depuis 1980-1981 pour le troisième degré. Les effectifs ont depuis trois ans un indice négatif : — 10 % dans le primaire. — 62,2 % dans le second degré, — 29 % dans le troisième degré (chute spectaculaire due à l'instauration d'un concours d'entrée en classe de seconde).

Le taux de scolarisation dans le premier degré était de 71 % en 1981, de 68 % en 1982, de 65 % en 1983, de 55 % en 1984, de 52 % en 1985.

La déscolarisation est plus grande au milieu rural qu'en milieu urbain.

Les autorités portent leur effort vers une professionnalisation du système éducatif à tous les niveaux, avec le développement des

filiales techniques, agricoles et la création d'un ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Un recyclage des maîtres est également prévu.

Tunisie

L'étude du français a été rétablie dans les petites classes du primaire en Tunisie dans le cadre d'une réforme globale destinée à améliorer le niveau de l'enseignement, notamment en langues arabe et française dès la rentrée 1986-1987. Le ministre tunisien de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, le Dr Amor Chedli, a annoncé que l'enseignement du français commencerait, pour la rentrée 1987-1988 dès la deuxième année du primaire et non plus en quatrième année.

Il s'agit d'un retour au programme en vigueur jusqu'à la réforme en faveur de l'arabisation introduite dans les années soixante-dix par l'ancien Premier ministre M. Mohamed Mzali, alors ministre de l'Éducation. Cette réforme intervient après que le président Habib Bourguiba s'est scandalisé des résultats catastrophiques du baccalauréat (13 % de réussite en juin 1986 seulement) à l'occasion du 12^e congrès du PSD au pouvoir.

Uruguay

L'enseignement du français se situe dans un contexte actuellement très favorable. Il vient d'être rendu matière obligatoire dans le secondaire pour tous les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e années, à raison de trois cours par semaine (décision du 29/12/86).

Dans le domaine de la politique linguistique, dix boursiers suivaient, il y a dix ans, des stages en France. En 1986, seuls deux boursiers ont pu recevoir une formation.

Après sept ans d'interruption, la formation des professeurs de français a repris mais reste insuffisante.

Yougoslavie

Les six Républiques et les deux Régions autonomes ont fixé pour chacune des quatre langues étrangères enseignées dans le primaire et le secondaire (russe, anglais, français, allemand) un minimum de 15 % et un maximum de 40 % de la population scolaire considérée. A la rentrée de 1984, les effectifs de français représentaient 17 à 18 % des élèves de Serbie, 5 % de ceux de Slovaquie, 11,5 % de ceux de Monténégro, 7 à 8 % de ceux de Croatie, mais un certain effritement s'observe en Serbie et en Macédoine où il était très présent pour des raisons historiques. Au total, environ 580 000 élèves ou étudiants yougoslaves apprennent le français.

Asie

Le ministère français de l'Éducation nationale a publié en 1987, avec le n° 5/6 de *Coopération Internationale*, un numéro spécial consacré à l'Asie.

On y recense à la fois les implantations scolaires françaises en Asie, (Hong-Kong, Pondichéry, Tokyo, Bangkok, Colombo, Singapour, Kuala-Lumpur, Manille et Djakarta), et les actions de réciprocité menées par le ministère français pour assurer un meilleur enseignement, en France, des langues asiatiques. Un idéal d'approche interculturelle sous-tend l'ensemble de cette action, sous la forme d'expositions, d'échanges interscolaires et interuniversitaires.

La connaissance de la langue comme moyen d'accès à la culture est encouragée, comme à l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris (INALCO), et les options de développement des langues, et du français en particulier, comme moyen d'accès à la modernité, recourent certaines de celles de la FIPF.

Ainsi a-t-il été décidé de la création d'une classe préparatoire au DEA de langue et littérature française à l'université de Wuhan (Chine). Il existe par ailleurs dans cette université, une classe expérimentale de mathématiques en langue française, avec l'aide d'enseignants français.

L'école normale supérieure de Hanoï au Vietnam, assurera désormais la formation des professeurs de français vietnamiens, et l'ACCT a déjà organisé un stage à l'intention de ces mêmes professeurs.

Le CLA de Besançon et le CIEP de Sèvres collaborent à l'élaboration de manuels d'enseignement du français pour les adultes ou pour les élèves vietnamiens, et 45 étudiants vietnamiens suivent actuellement en France, une formation d'ingénieur.

Des enseignants français en Malaisie travaillent à la mise à niveau linguistique d'une cinquantaine d'étudiants malais qui sont appelés à suivre, en France, des enseignements technologiques supérieurs.

Pour une certaine élite intellectuelle asiatique, le français reste bien, malgré la toute puissance de l'anglo-américain, une langue d'accès aux technologies nouvelles, donc à la modernité.

Maghreb

Au Maghreb, on dénombre 6 735 000 élèves en français, soit 69,7 % d'une population scolaire évaluée à 9 667 000. La poussée démographique des trois dernières décennies a eu pour corollaire un accroissement des effectifs scolaires et, en chiffres absolus, des élèves de français. Cependant, en pourcentage, le français perd des points par suite de la politique d'arabisation mise en place au lendemain de l'indépendance. Il conserve néanmoins un statut privilégié et demeure le moyen de communication vers l'extérieur et le véhicule d'accès à la modernité. Introduit dès la quatrième année du primaire, et, depuis peu, plus tôt en Tunisie, le français

est la langue obligatoire dans le secondaire et encore, le plus souvent, la langue d'enseignement des matières scientifiques.

L'action des autorités françaises s'oriente désormais vers la formation de formateurs, en étroite collaboration avec les autorités des pays concernés. Quel que soit le degré d'arabisation de chacun des Etats, on constate une volonté renouvelée de coopération linguistique qui favorise les actions de recyclage des maîtres et la modernisation des manuels.

A titre d'exemple, un comité franco-marocain de suivi du français a été mis sur pied. La France s'est vu confier la formation sur plusieurs années de centaines d'enseignants du secondaire, de formateurs et d'inspecteurs de français marocains.

**Proche et
Moyen-Orient**

Au Proche et Moyen-Orient, la proportion d'élèves de français se situe autour de 10,75 %, soit 2 897 000 élèves sur 26 980 000. L'évolution globale du français est marquée par une remontée des effectifs. Dans ceux des pays où se perpétue une tradition francophone séculaire, comme le Liban, l'Égypte et, dans une moindre mesure, la Syrie, les moyens d'intervention français sont adaptés aux besoins et aux situations. Aux 8 000 élèves des lycées et écoles à programme français (Beyrouth 3, Tripoli 1, Le Caire 1, Alexandrie 1, Damas 1) s'ajoutent ceux qui, en nombre sensiblement plus élevé, sont scolarisés dans les établissements publics ou confessionnels à programmes particuliers, comportant un enseignement renforcé du français. On citera à titre d'exemple, en Égypte, les lycées Al Horreya (6 000 élèves).

TABLEAU 22
Les langues locales dans les pays d'Afrique francophone

<i>Pays</i>	<i>Langues</i>	<i>Situation juridique</i>	<i>Effectifs des populations de langue maternelle en 1980</i>
Burundi	kirundi	officielle	4 200 000 (toute la population)
Bénin	fon yoruba bariba	* * *	800 000 300 000 350 000
Cameroun	fulfude (peul) ewondo duala bamiléké kanuri haoussa choa	* * * * * * *	— — — — — — —
République Centrafricaine	mbororo banda sango-yakoma sara-mbay	* * nationale ** *	— — 2 000 000 —
Comores	comorien	nationale	—
Congo	kikongo kitéké	* *	1.000 000 300 000
Côte-d'Ivoire	anyi-baule bete senufo jula-malinke dan	nationale » » » *	1 400 000 500 000 700 000 800 000 350 000
Djibouti	afar somali	* *	— —

<i>Pays</i>	<i>Langues</i>	<i>Situation juridique</i>	<i>Effectifs des populations de langue maternelle en 1980</i>
Gabon	fang + une quarantaine de dialecte	*	220 000
Guinée	pular	nationale	2 000 000
	maninka	»	1 000 000
	soso	»	500 000
	kisiéi	»	320 000
	kpele	»	300 000
	loghoma wamey oneyan	» » »	150 000 — —
Haute-Volta	moré	*	3 000 000
	jula	»	—
	fulfude	»	700 000
Mali	bambara	*	2 000 000
	fulfude	»	1 000 000
	songhay	»	500 000
	tamasheq	»	—
Mauritanie	hassaniyya (arabe)	nationale	1 500 000
	azer	*	—
	wolof	nationale	100 000
	poular	»	80 000
	soninké	»	40 000
	peul	*	10 000
	bambara	*	10 000
Niger	hausa	*	2 000 000
	songhay-zarma	*	1 100 000
	fulfude	*	600 000
	kanuri	*	400 000
Rwanda	kinyarwanda	officielle	4 800 000
Sénégal	wolof	nationale	2 000 000
	poular	»	1 400 000
	serer	»	1 100 000
	diola	»	600 000
	mandingue	»	400 000
	soninké	»	100 000
Seychelles	créole	officielle	100 000
Tchad	ngambay	*	1 100 000
	sar	»	—
	maba	»	—
	sango	»	—
	fulfude arabe local	» officielle	— —
Togo	ewé	nationale	500 000
	kabye	»	340 000
Zaïre	kiswahili	nationale	8 000 000
	lingala	»	5 000 000
	ciluba	»	3 000 000
	kikongo	»	3 500 000
* Langue ni officielle ni nationalisée.			
** Langues nationales, langues parlées à l'intérieur des frontières, ayant fait l'objet de déclaration publique de la part des gouvernements et ayant, de ce fait, un statut particulier.			

L

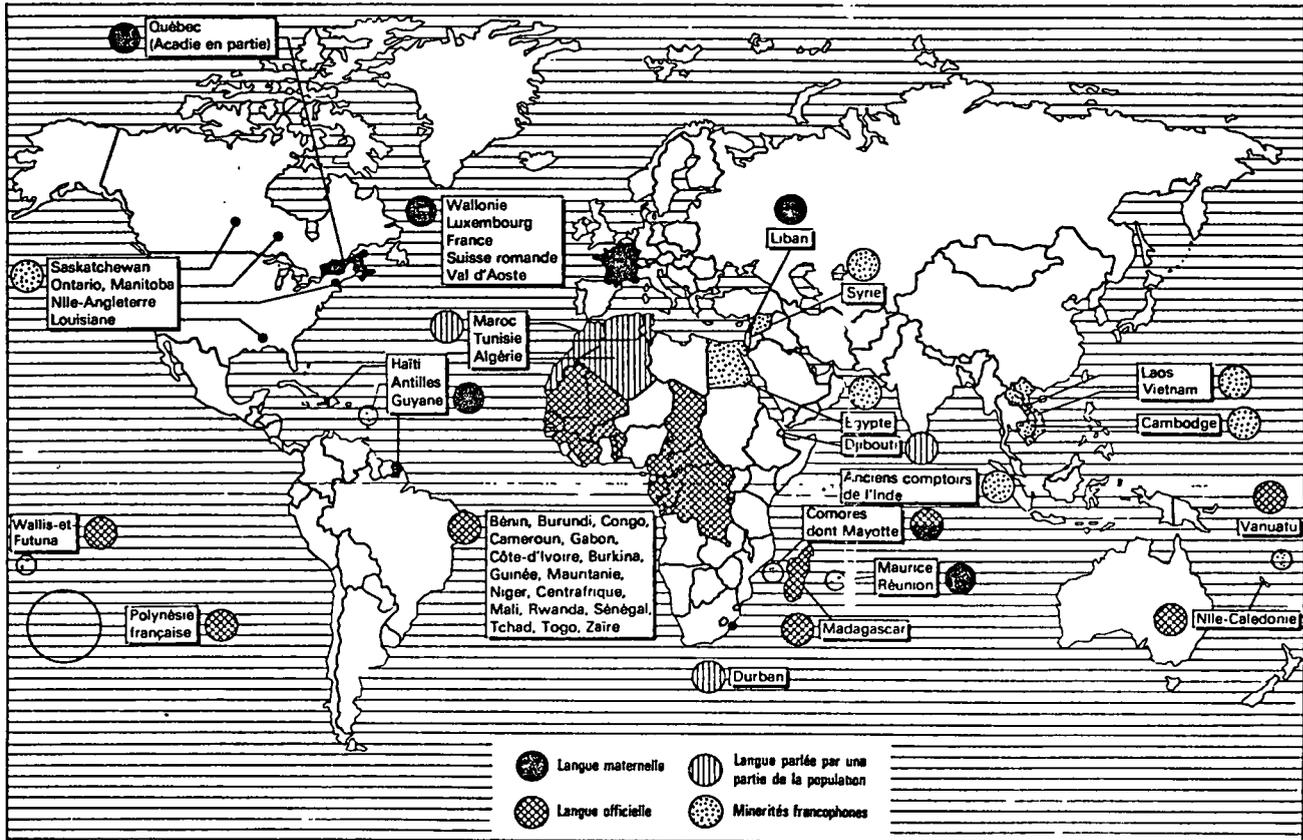
TABLEAU 23
Pays où une partie de l'enseignement se fait
en langue locale ou dans une autre langue (1980)

<i>Pays</i>	<i>Langue</i>	<i>Cycle</i>	<i>Français</i>
Burundi	Kirundi	Primaire	Introduit en 3 ^e année. Véhicule du secondaire.
Guinée	Langue dominante de chaque région	Primaire. Premières années du secondaire	Introduit en 3 ^e année du primaire. Utilisé exclusivement en 3 ^e année du secondaire.
Rwanda	Kiyarwanda	Primaire + post-primaire	Introduit en 4 ^e année du primaire.
Zaïre	K i k o n g o , ciluba, swahili, lingala	3 premières années du primaire	1 ^{re} et 2 ^e années : 1/2 heure par jour ; 3 ^e et 4 ^e années : 1 heure par jour. Ensuite : totalité de l'horaire.
Mauritanie	Arabe	3/4 des effectifs du primaire. 1/2 des effectifs du secondaire	1/4 en français en 1980. 1/2 en français.
Cameroun	Anglais	Dans l'ancienne zone anglophone	L'enseignement bilingue se répand en zone anglophone dès le primaire.

TABLEAU 36
Les francophones en 2000 dans les pays du Maghreb

	<i>Population totale (+ de 10 ans)</i>	<i>Population francophone (+ de 10 ans)</i>	<i>Pourcentage des francophones (+ de 10 ans)</i>
Algérie	24 180 800	17 437 700	72,1 %
Tunisie	7 530 900	5 299 200	70,4 %
Maroc	15 119 800	9 071 900	60 %
Total	46 831 500	31 808 800	67,9 %

La francophonie dans le monde



*Le nombre des francophones
(1981)*

I. FRANCE

	<i>Population totale</i>	<i>Langue officielle</i>	<i>% de la population parlant français</i>	<i>Nombre de francophones effectifs</i>
France métropolitaine	53 500 000	français	100	53 500 000
Guadeloupe	330 000	français	100	330 000
Guyane	73 000	français	100	73 000
Martinique	340 000	français	100	340 000
La Réunion	515 798	français	100	515 798
Saint-Pierre-et- Miquelon	6 041	français	100	6 041
TOTAL Départements d'outre-mer	1 264 839			1 264 839
Mayotte	55 000	français	50	27 500
Nouvelle-Calédonie	140 000	français	100	140 000
Polynésie	149 657	français	100	149 657
Wallis et Futuna	10 000	français	100	10 000
TOTAL Territoires d'outre-mer	354 657			327 157
TOTAL France	55 119 496			55 091 996
Français résidant à l'étranger non comptés dans la population française				1 653 000

II. LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

A. Communautés de souche française :

Andorre	20 000	catalan français		20 000
Belgique <i>Total :</i>	9 800 000	français néerlandais	75	7 100 000
<i>dont</i>				
Wallonie	3 827 000		100	3 827 000
Bruxelles	1 250 000		85	1 062 500
Jersey	75 000	anglais français		10 000
Luxembourg	360 000	français allemand	80	300 000
Monaco	27 063	français	100	27 063
Suisse	6 350 600	français allemand italien romanche	18,5	1 663 800
Val d'Aoste	110 000	français italien	10	10 000
Val d'Aran	10 000	espagnol		
Vallées vaudoises	50 000	italien		3 000
TOTAL Europe	16 802 663			9 133 863
Canada <i>Total :</i>	25 000 000	} anglais français	28 83	6 928 150
<i>dont</i>				
Québec	6 470 000	} français	35 10 5,5	5 764 200
Nouveau-Brunswick	700 000			234 000
Ontario	8 699 500			869 950
Manitoba	1 035 900			60 000
États-Unis		} anglais français anglais	7 6	
Louisiane	3 640 000			255 000
Nouvelle-Angleterre	9 000 000			1 992 000
Amérique du Nord (francophones effectifs)				9 175 150
Communautés de souche française				18 309 013

B. Communautés créoles :

Haïti	5 053 792	français	25	1 230 000
Dominique	85 000	anglais	10	8 500
Grenade	110 000	anglais	10	11 000
Sainte-Lucie	125 000	anglais	10	12 500
Saint-Vincent	124 000	anglais	10	12 400
TOTAL Antilles	5 497 792			1 274 400
Île Maurice	1 000 000	anglais	80	800 000
Pondichéry	475 000	français tamoul		10 000
Seychelles	64 410	anglais français	95	61 000
Océan Indien	1 539 410			871 000
TOTAL Communautés créoles	7 037 202			2 145 400

III. L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Bénin	3 604 000	français	47 %	1 693 880
Burundi	4 480 000	français	25 %	1 120 000
Cameroun	8 938 000	français anglais	75 %	6 745 000
Centrafrique	2 241 000	français	10 %	224 100
Comores	420 000	français arabe	20 %	80 000
Congo	1 500 000	français	40 %	600 000
Côte-d'Ivoire	8 500 000	français	50 %	4 250 000
Djibouti	335 000	français arabe somal	10 %	33 500
Gabon	649 000	français	30 %	218 000
Guinée	6 000 000	français	25 %	1 500 000
Haute-Volta	7 285 000	français	20 %	1 457 000
Madagascar	9 190 000	malgache	10 %	919 000
Mali	7 350 000	français	40 %	2 940 000
Niger	6 000 000	français	15 %	900 000
Rwanda	5 400 000	français	15 %	810 000
Sénégal	6 040 000	français	50 %	3 020 000
Tchad	4 600 000	français arabe	20 %	920 000
Togo	2 750 000	français	30 %	825 000
Zaïre	30 700 000	français	20 %	6 140 000
Afrique francophone	115 982 000			34 395 480



IV. LES MARCHES DE LA FRANCOPHONIE

Algérie	20 700 000	arabe	50 %	10 350 000
Mauritanie	1 700 000	arabe français	30 %	510 000
Maroc	22 900 000	arabe	30 %	6 870 000
Tunisie	6 726 000	arabe	50 %	3 363 000
Liban	3 500 000	arabe		1 060 000
Syrie	9 660 000	arabe	5 %	450 000
Cambodge	8 720 000	cambodgien	1 %	1 700 000
Égypte	44 750 000	arabe		2 000 000
Laos	3 900 000		1 %	39 000
Vietnam	55 000 000	vietnamien	1 %	550 000
Vanuatu	90 000	anglais français	43 %	50 300
Marches de la francophonie (francophones effectifs)				26 942 300
Francophonie *	194 941 361			136 884 189

* Y compris les francophones effectifs de l'Amérique du Nord et des marches de la francophonie.

V. PAYS SUSCEPTIBLES DE S'ASSOCIER À LA FRANCOPHONIE

Angola	6 900 000	portugais	
Cap-Vert	275 000	portugais	
Guinée-Bissau	650 000	portugais	
São Tomé e Príncipe	105 000	portugais	

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE
 =====

ET COMMENTEE
 =====

5 REFERENCES IMPORTANTES

ETUDES GENERALES D'ORGANISMES SPECIALISES

DIVERS OUVRAGES

AUTRES TITRES CITES - SANS ANALYSE - particulièrement étrangers -

OUVRAGES A PARAITRE INCESSEMENT

Bibliothèques consultées

La B.N.

La B.P.L.

La Bibliothèque de l'Assemblée Nationale

Le Centre de Documentation du Commissariat Général à la Langue Française



DSB
 FCD
 1989
 12

• 0 •

Etablie par Ludovic PLAQUEVENT - DESS - Mai 1989

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE
ET COMMENTEE

Thierry de Beaucé

Nouveau discours sur l'universalité de la langue française

Paris - Gallimard 1988 - Coll. le Monde Actuel

1 vol. broché in-8° - 252 pp.

Introduction

Rappel du discours de Rivarol en 1774. Questions : qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? cela est-il durable ? Il y a les pessimistes et les autres. Motifs : poids de la France, l'ancien empire colonial, l'Europe. Combat d'arrière garde ou soumission devant la poussée anglophone venue des USA. Il ne s'agit pas seulement de culture, au sens réducteur du mot.

Données chiffrées :

45 états et 300 millions d'individus (dont tous ne sont pas francophones), seulement 120 millions, répartis sur les 5 continents. Afrique Noire, 19 états, 37M. d'enfants scolarisés en français - au Maghreb, 20 M. de francophones - l'Espagnol 250 M. - l'Arabe 170 M.

Langue de préférence -

Hors le monde francophone, 100 M. apprennent le français dont 25 M. d'écoliers avec 250 000 professeurs. Français 2ème langue étrangère après l'anglais.

Définitions du français.

Paul VI " Magistère de l'essentiel", rappel historique (pourrait se résumer ainsi " La France dans l'Europe, l'Europe dans le Monde)

Langue diplomatique et langue du colonialisme

L'apport des sépharades

Francophonie contemporaine

Exemples cités de CIORAN. (Il y en a d'autres, il y en eut d'autres) - Résistance à l'anglais - jeu politique au Maghreb et en Afrique Noire. SENGHOR au sommet africain de BANGUI 1962 - Conférence de Niamey 1970 - Dakar 1977. Paris 1986. Conférence des chefs d'Etat "ayant en commun l'usage du français". Québec 1987

Diverses digressions historiques et linguistiques

L'Avenir Accroissement démographique prévisible des populations d'Afrique parlant le français. (La langue nous échappe, comme le latin à l'empire romain), le français cohabite avec d'autres langues.

Nécessité de réciprocité. Traduction. Connaissance par les Français des autres langues (au moins des autres civilisations)

Relations France - Pays arabes. Le Maghreb - les contradictions - langue "nationales"? l'exemple de l'Algérie - exemples orientaux.

La Télévision - Les réseaux cablés - les satellite -

La terminologie scientifique

La politique des Ministères des Affaires Etrangères

Conclusion - La langue française est plus que la France

Pierre Dumont

L'Afrique Noire peut-elle encore parler français

Paris L'HARMATTAN 1986 - Publiée avec le concours du Ministère des Relations Extérieures. I vol. in 8° - 168 pp.

En sous-titre, "Essai sur la méthodologie de l'enseignement du français, langue étrangère en Afrique Noire francophone, à travers l'étude du cas sénégalais".

C'est plus qu'un sous-titre.

Introduction - présentation du livre : une étude sur l'enseignement des langues dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, le français et les langues africaines. Les expériences de 1960 à 1980, et les échecs.

A l'aube de l'indépendance. 1er cas : conserver le mode d'enseignement du français, même avec des enseignants africains - exemple l'ex. AOF. - 2ème cas : introduire les langues africaines et ne garder le français que au mieux comme matière d'enseignement. - 3ème cas : conserver le français comme langue unique d'enseignement.

Exposé de la méthode P.P.F. technique

La crise des années 80

Un mouvement anti-français. Substituer "langue étrangère à langue seconde".

La Francophonie africaine

1. situations linguistiques
2. expériences et réalisations
3. les cultures africaines et la langue française
4. concurrence et complémentarité des langues africaines et du français

Langue vernaculaire - langue nationale - langue officielle - enseignement du français et des langues africaines, complémentarité indispensable à la francophonie africaine dans l'avenir.

Français, "langue officielle".... six langues principales Wolof, Serere, Peul, Diola, Malinké, Soninké...."

Toujours l'opposition, culture/politique.

Norme et français d'Afrique

Locuteurs africains - langue parlée - niveaux scolaires - difficultés d'expression - particularismes locaux - Exemple du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

Renouveau

Complémentarité du français et des langues africaines. Reconnaissance de français régionaux - enseignement bilingue - nouvelle méthodologie de l'enseignement du français.

Cultures africaines et langue française.

Emprunt aux langues étrangères - au français - dans et par les langues locales, spécialement le Wolof. Cas particulier : substantifs désignant des objets - langue concrète - communication extérieure -

Conclusion de cette partie : la langue française a fortement marqué la plupart des langues africaines.

Situation des communications.

Au lendemain des indépendances, les objectifs de l'apprentissage du français en Afrique francophone ont été mal définis.

En Afrique, aucune méthode de français, fut-ce de français langue étrangère, ne parviendra jamais à combler le passé qui sépare l'école de la vie parce que le seul moyen de réconcilier l'élève africain avec son environnement social, ce n'est pas de lui apprendre une langue, une langue étrangère, mais bien de lui enseigner à lire et à écrire dans sa langue maternelle.

"Il ne faut pas que les négro-Africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère; il faut qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la récréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser".

La libération du sujet

Parler d'instrument à propos de langage, c'est selon Benveniste "mettre en opposition l'homme avec la nature" alors que la langue n'est pas "un outil inventé mais une partie intégrante de la nature humaine".

Le poids des contraintes

"Tant qu'on ne sait pas si tel énoncé est par exemple un conseil ou une menace, tant qu'on ne sait pas comment il doit être pris, il est évident qu'on accède pas à son sens global, qu'une partie de sa signification nous échappe, même si on comprend parfaitement la signification de la phrase énoncée".

Conclusion

1. le français ne peut demeurer le seul véhicule d'apprentissage
2. Longtemps l'Afrique continuera à parler français, mais il y a deux éléments à considérer
 - a) quel français doit-on enseigner ?
pourquoi parle-t-on français en Afrique ?
 - b) retard dans l'étude et la définition d'une méthodologie.

Peut-on réaliser ce rêve impossible : celui d'une langue à la fois sienne et autre, africaine et étrangère, capable de libérer et d'assurer un développement.

Léopold Sédar Senghor de l'Académie Française
Ce que je crois Négritude, Francité et Civilisation de l'Universel
 Paris - Grasset 1988 - Coll. Ce que je crois
 1 vol. broché in-8° 238 pp.

Introduction

Le royaume d'enfance - l'éducation bi-culturelle, français et wolof - Assimilation - "Francité".

"Je crois par dessus tout à la culture négro-africaine, c'est-à-dire à la négritude, à son expression en poésie et dans les arts...

Je crois également, pour l'avenir, à la francophonie, plus exactement à la "francité", mais intégrée dans la latinité et par delà, dans une civilisation de l'universel où la négritude a déjà commencé de jouer son rôle primordial.

La Préhistoire africaine

Chapitre consacré aux origines de l'homme ou plutôt de l'humanité. Rappel des recherches sur les pithécantropes, l'Australopithèque, l'homme de Néanderthal, sur le métissage, sur la question de savoir si le mouvement est venu d'Egypte vers l'Afrique sub-saharienne ou l'inverse. Depuis quand distingue-t-on les noirs des blancs, des jaunes? (Zenaga, qui a donné Sénégal, veut dire noir). A l'époque - âge de pierre paléolithique, monolithique, néolithique -

Régions indo-africaines, avant la venue des albo-européens, c'est dans l'espace indo-africain que sont nées les 3 premières grandes écritures égyptiennes, sumériennes, drasidienne.

De la biologie à la culture africaines

"C'est ici, aux latitudes de la méditerranée, et tout autour de la terre que sont nées, par métissage biologique et culturel, les premières civilisations historiques et les plus grandes". L'auteur cite Paul Rivet, à l'appui de sa thèse.

Exposé des recherches datant de la 1ère moitié du XX^e siècle sur les langues, leur origine, leur métissage.

Groupes sanguins et caractérologie. Eloge de la philosophie africaine qui privilégie la raison intuitive comme mode de connaissance, dont le deuxième trait est la dialectique (les langues africaines permettent d'exprimer l'abstrait) - troisième trait : elle est vécue dans la pratique, elle est religion et mystérieuse - 4ème trait, humanisme.

De la négritude

ou la parole... la poésie... l'art africains.

La parole - Kumacubambara

Acte et parole sont très liés dans la pensée Dogon, c'est pour cela qu'on appellera aussi symboliquement "parole" le résultat de l'acte, de l'oeuvre.... d'après G. Galane-Griaule.

Poésie - analogies - métaphores -

Définition répétée : ensemble des valeurs de la civilisation noire. Suit un historique des mouvements de la négritude pendant l'entre-deux-guerres, à Haïti, en Afrique, aux USA.

Francité & Francophonie

Invention de "francophonie" par le géographe O. Reclus, invention de "francité" par lui-même et un canadien.

La francophonie peut signifier

1° l'ensemble des états et des pays et des régions qui emploient le français comme langue nationale, langue de communication internationale, langue de travail ou langue de culture.

2° l'ensemble des personnes qui emploient le français dans les différentes fonctions que voilà.

3° la communauté d'esprit qui résulte de ces différents emplois.

Quant à la **francité**, c'est l'ensemble des valeurs de la langue et de la culture, partant de la civilisation française.

Rappel des origines de la francophonie. Lui, Diouf, Bourguiba, De Gaulle - discours de Brazzaville - Pompidou - les diverses réunions - février 86, 1er sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Paris.

Le Français, grec des temps modernes.

La Francophonie, d'abord culturelle, organisée, méthodique, différente en ses buts du Commonwealth -

Projet de civilisation humaine. Ses organismes seraient:

- la conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement
- le Secrétariat Général
- les conférences ministérielles
- la Fondation Internationale pour les échanges culturels - celle-ci absorbant l'actuelle agence de coopération culturelle et technique, aurait 3 départements :
 - un conseil des langues et cultures
 - une agence de coopération
 - un centre d'information

Le Conseil des langues devrait avoir 4 sections:

- . une section des langues de communication internationales (français, arabe)
- . une section latin-grec
- . une section langues africaines
- . une section langues asiatiques

Proposition d'enseignement général des langues

Grec, latin, arabe, égyptien ancien, chinois - et de faire entrer la francophonie - réalisée - dans le cadre d'une neo-latinité (ce que j'appelle la romanité)

Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ,

Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ,

Est-il à présumer qu'elle la conserve ,

Conclusion

La révolution de 1889 - le début du XXème siècle - l'universalité par le métissage - ce que l'on doit à l'Afrique noire - la civilisation de l'universel.

Gabriel de Broglie

Le Français pour qu'il vive

Paris Gallimard 1986 - COII; Le Monde Actuel

1 vol broché 288 pp.

La crise en français - L'invasion des termes anglo-saxons

Notre vocabulaire actuel comprend 1000 mots italiens, 300 mots espagnols, quelques dizaines de mots allemands et arabes, et 3000 mots anglais.

Attention au franglais.

Quelques chiffres, références et comparaisons avec d'autres langues. Distinction, ainsi que je l'ai faite dans ma note sur la francophonie entre langue universelle et langue d'un bastion unique de population (ou presque comme le chinois).

"Le français chassé des sciences" (v. Institut Pasteur) titre d'un colloque tenu à Orsay en 1980 - au CNRS : seulement 77 références en français.

Le génie de la langue

Le français et l'identité culturelle des francophones. Hommage rendu au français par L.S. Senghor. La langue française conduit à l'humanisme.

Les chemins de la langue

Quelques chiffres sur l'édition, la librairie et la presse - sur l'audio-visuel également, ainsi que sur l'informatique.

Le choix des objectifs

La qualité du français - sa vitalité - les langues régionales. La France n'est pas divisée par les langues locales. La conscience linguistique des francophones.

Situation internationale du français. Rappel : il existe au monde 3000 idiomes. 1500 ont le caractère d'une langue - 750 sont des langues vernaculaires - Les 150 états de l'O.N.U déclarent 70 langues officielles; les principales sont : le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'arabe, le russe et le chinois. Parmi elles, 4 sont occidentales et 3 sont latines.

La panoplie des moyens

L'enseignement - la terminologie - le Petit Larousse et le Petit Robert contiennent 50 000 mots.

La législation linguistique - le rôle de l'administration.

Politique internationale

L'A.C.C.T - les sommets - l'enseignement du français à l'étranger -

Conclusion et tableaux.

Un milliard de latins en l'an 2000

étude de démographie linguistique sur la situation présente et l'avenir
des langues latines - sous la direction de Ph. Rossillon -
Paris L'HARMATTA 1983 - L'Union latine -
I vol. broché in-8° 360 pp.

Rappel ds origines des langues latines (la romanité) :

L'Indo-européen, langues parlées actuellement de l'occident vers l'orient,
Les langues romanes, celtiques, anglo-saxonnes, scandinaves, germaniques,
l'albanais, le grec, le lituanien, le lette,
les langues slaves, l'arménien, le kurde, le persan, l'afghan et la centaine
de langues de la péninsule indienne.

Parmi les langues disparues, ou qui perdurent à travers des langues actuelles vivantes,
le gaulois, les langues italiques, le gothique, le latin, le vieux prussien, le thrace, le
phrygien, les langues anatoliennes, le vieux persan, l'avestique, le sanskrit, le tokharien.

Rappel des premiers rapprochements entre sanskrit et langues européennes, l'italien Sassetti, le français Coeur doux, la grammaire comparée.

1ère	apparition de l'écriture - pictographique	3300 av. JC
lère	" " " cunéiforme	2500 av JC

L'Espagnol dans le monde

Origine romanique (romances) invasions du nord et du sud - des dialectes à l'espagnol
1492 - suprématie du castillan. chiffres sur le monde hispanique et répartition des
hispanophones dans le monde, et surtout aux Amériques - c'est une langue moins
largement répandue que l'anglais et le français.

Le français dans le monde

Histoire de la formation de la langue française - rappel des origines et des passages du
latin aux dialectes et à la "lingua romana", puis au "francien", de là au français.

Répartition géographique en trois zones :

pays où il est langue officielle et/ou maternelle

pays où l'enseignement s'effectue en français

pays marqués par une tradition de francophonie

(Il manque à ce tableau, Andorre, le Val d'Aoste et Mayotte

Evocation de ce que serait l'Amérique du Nord si la France avait eu la même politique
que l'Angleterre au Canada.

tableau de l'Afrique Noire

Tableau des populations avec projections sur l'an 2000

Distinctions en catégories de pays et de populations

Le reste de l'ouvrage est consacré à l'italien... au roumain

Conclusion et bibliographie.

..... **Commissariat Général de la Langue Française**

A l'horizon 1990

Les enjeux de la Francophonie

Paris - Dalcadif - 1986 -

1 vol. grand in-4° 180 pp.

Rapport franco-quebécois de la mission confiée à MM. P. Harvey et Ph. de Saint Robert, par les premiers ministres quebécois et français. Présentation du Groupe de Réflexion et d'Action sur les "enjeux de la francophonie".

I. Commission de la coopération linguistique

Introduction

La francophonie n'est plus seulement affaire de linguistique

Exposé des commissions et répartition des travaux selon les thèmes :
Développement et qualité de la langue - Diffusion du français - Politiques et législations linguistiques - Terminologie - Didactique - Publications - Traductions -

II Commissions des industries culturelles

Introduction

Enjeux et objectifs

Constats et orientations

Plan quinquennal d'action

Premier enjeu de la francophonie : la présence dynamique dans le monde, des sources d'inspiration et des modèles culturels, qui prennent racine dans les états usant du français comme langue véhiculaire de leurs produits.

Nécessité de mise en commun des moyens des pays francophones face aux bassin anglophone nord-américain.

Les industrie culturelles - leur rôle... leur importance...

III Commission des industries de l'informatique

.....Haut Comité de la Langue Française

Rencontre internationale sur l'application des législations linguistiques dans les pays francophones

Paris - Ht. Comité de la langue française 1982

1 vol. broché in-16° 132 pp.

Loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française -
décret du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française.
Discours de Monsieur Pierre Mauroy, 1er Ministre.
Allocutions diverses.

..... Haut Conseil de la Francophonie

Rapport sur l'état de la francophonie dans le monde

Paris Documentation française 1986 -

1 vol. broché in-8° 376 pp;

Rapport 1985

Ce rapport est une des principales missions assignées au Haut Conseil lors de sa création en 1984.

Il éclaire ce que sont les enjeux de la francophonie de demain.

Rappel du décret du 12 03 84 - Tableaux - statistiques - méthodologie du rapport -

1ère partie - espace pédagogique francophone

analyse des réponses à un questionnaire sur l'enseignement du français -
chiffres - tableaux - analyse de la situation pays par pays.
les organismes et institutions liées à l'enseignement du français; BELC -
CREDIF - AUPELF - A.C.C.T. - etc...

2ème partie - espace de communication

3ème partie - espace culturel francophone

le livre et les littératures francophones
les Arts

4ème partie - espace scientifique & technique francophone

5ème partie - le français dans les organisations internationales

Annexes

..... Etat de la francophonie dans le monde

mêmes références

Données 1986 - 1987

Reprise des éléments des précédents ouvrages avec remise à jour des résultats et des chiffres.

Commissariat Général de la langue française
L'Avenir de la Langue Française
 2ème rencontre internationale sur l'application des législations linguistiques
 dans les pays francophones - juin 85 Bruxelles
 Paris Documentation française 1986
 I vol. broché 172 pp.

Colloque sur le thème de l'interrogation sur l'avenir de la langue française, c'est-à-dire l'évaluation de sa situation présente. Dans le compte-rendu se trouve, outre un bilan de l'action terminologique menée dans divers états participants, un survol de la situation de la langue et de la culture qui leur sont communes.

Belgique - Canada - communications du groupe d'études sur le plan linguistique européen.

L'ensemble porte sur les incidences de la langue sur le domaine économique et sur l'appareil législatif et réglementaire.

Ministères des Affaires Etrangères
Actes de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements
des pays ayant en commun l'usage du français - fev. 1986 -
 Paris - Documentation française 1986 -
 1 vol. broché in-8° 352 pp.

38 pays présents dont trois observateurs : la Suisse, la Lao, le Vietnam.

A. Documents préparatoires

Rapport sur les objectifs, la méthode, l'ordre du jour, l'organisation des travaux, le "suivi", la documentation.

B. Documents de travail

Rapports de synthèse sur plusieurs sujets économiques autant que culturels. Contribution des organisations internationales.

C. Documents finaux

Rapport général, allocutions des principaux représentants dont le discours du Président Mitterand. Extraits : "il y a dans le développement du monde une puissance propre au génie des langues que je viens d'évoquer, et particulièrement du français..."
 ..."car, au travers d'une langue commune, c'est tout un mouvement, un mouvement de la pensée, un mouvement de l'expression, c'est toute une action qui se dessine".

Ce sommet est l'aboutissement de l'idée évoquée en 62 par le Président Senghor à Bangui, reprise en 1964 par le Président mauritanien Ould Daddah, puis par le Président Bourguiba en 1965 et précisée par le chef de l'Etat sénégalais en 1966 au sommet de l'O.C.A.M.

Elle allait donner naissance en 1970 lors de la conférence de Niamey à la création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui comprend 23 membres fondateurs.

Sous la direction de G. Cowac, Ch. Desouches et L. Sabourin
Coopération multilatérale francophone

Paris Economica - 1987 -

1 vol. broché in-8° 380 pp.

Avec la coopération de l'A.C.T.T. de l'Université de Paris I., le Centre d'Etudes du Monde Africain et du Centre de Recherches et d'Etudes Canadiennes.

Introduction

Sur les conséquences des Sommets de Paris et de Québec

I. Coopération multilatérale francophone,
 dans son contexte universitaire, politique et technique - francophonie - coopération -
 multilatéralité - égalité - complémentarité - solidarité -

II. La perception de la Francophonie.

La position des acteurs, les approches d'une nouvelle coopération multilatérale.

Problématique de la coopération multilatérale francophone - les structures françaises
 des traitements des affaires francophones.

Les travaux de la commission de l'A.I.P.L.F.

Programme de l'ACCT

La francophonie en action : les réseaux.

Sous la direction de M. Torrelli

L'Après-Québec Quelle Stratégie pour la Francophonie

Paris - Torrelli PUF - 1988

Journées d'études - Nice décembre 1987.

Canada, Sénégal, Provinces Européennes Francophones.

Interventions des ministres et ambassadeurs - Hommages à L.S. Senghor.

. de Paris à Québec....

. une stratégie pour la francophonie

Fédération du Français universel

Le Français, langue sans frontières

Biennales de Namur, Québec, Liège, Menton -

Préface de M. Genevois

Paris - Le Pavillon 1973

1 vol. broché in-8° 262 pp.

La première partie est consacrée aux comptes rendus des 3 premières biennales, la deuxième partie, à la quatrième biennale : Menton, avec les chapitres suivants :

- . le français, langue d'affaires,
- . les acquis de la linguistique moderne et l'enseignement du français,
- . le rôle des langues anciennes dans l'enseignement du français,
- . le Sénégal, le latin et les humanités classiques par L.S. Senghor.

VII A.F.A.L.

Le rôle international des Associations de la francophonie
colloque UNESCO - juin 1984
Paris C.L.L.F. 1985
 1 vol. broché in-8°

Principaux sujets traités :

Developpement de la langue française - le français, langue de communication et langue de culture - le français langue de travail (plusieurs interventions sur ce thème) - le français langue des sciences - le français de l'an 2000.

Vème conférence des communautés ethniques de langue française
conférences, texte, résolutions
Delemont 1980 - Comité permanent des communautés ethniques
de langue française
 1 vol. in-8° 160 pp.

Discours, rapports, messages

Il est surtout question de Belgique, Suisse, Val d'Aoste, Québec.

Conseil économique et social
L'utilité économique et commerciale de la langue française
Rapport de Mr. B. Renouvin - séance du 30 03 89

Définir les Enjeux

Définir une politique de la langue

Faire des propositions

Données géographiques culturelles et politiques

Quelle politique de la langue

L'enjeu commercial

Propositions - Créer un observatoire économique de la francophonie

Projet de loi de Finances pour 1989

Etat récapitulatif des crédits concourant au développement de la langue française et à la défense de la francophonie

A. Etat récapitulatif par Ministères :

Affaires Etrangères, Coopération, Culture, Education Nationale, Recherches et Technologie, Service du Premier Ministre, Environnement, Solidarité et Santé:

<u>Budget en M.F.</u>	4 798
Audiovisuel	403
total	5 202

A Rouché

Littérature nationale d'écriture française

Afrique Noire, Caraïbes, Océan Indien.

Histoire littéraire et anthologie

Paris - Bordas 1986 -

1 vol. broché in-8° 512 pp.

Peut-on parler aujourd'hui de littératures nationales pour désigner les productions littéraires d'écriture française d'Afrique Noire, des Caraïbes et de l'Océan Indien.

Doit-on au contraire, comme naguère, considérer celles-ci comme une seule et même littérature, profondément enracinée dans la négritude, et définie par le qualificatif historique de négro-africaine ?

Ces littératures ne constituent pas une excroissance de la littérature française, elles ont, elles aussi, acquis leur indépendance.

Un chapitre par pays. 28 en tout.

A. Viatte
Histoire comparée des littératures francophones
 Paris - Nathan - 1980
 1 vol. broché 216 pp.

Préface
 De plus en plus, les universités et les écoles des pays francophones étudient leurs littératures nationales.

- . Europe française du XVIIème
- . Helvétisme et cosmopolitisme en Suisse
- . L'Age d'Or de la littérature belge
- . Le Barreïsme littéraire - Algérie - Canada - Helvétisme -
- . Apparition de l'Orient, le Liban, l'Egypte, l'Indochine
- . Les messages de l'Océan Indien - La Réunion- Madagascar -
- . La Négritude - René Maran. Aimé Césaire. L.S. Senghor.
- . La littérature engagée - Afrique du Nord.

J.J. Luthi - A. Viatte - G. Zanani
Dictionnaire Général de la Francophonie
 Paris - Letouzey & Ane - 1986
 1 vol. relié 400 pp.

A mi-chemin entre le dictionnaire et l'encyclopédie.
 Noms de pays - langues, auteurs, institutions - entrées dans l'ordre alphabétique et non par sujets-matière.

Ouvrage de référence indispensable.

J.P. de Beaumarchais - D. Couty - A. Rey
Dictionnaire des littératures de langue française
 Paris - Bordas 1987 - Nouvelle éd. mise à jour.
 4 vol. reliés. in-4° 840, 732, 832 et 700 pp.

Comporte 2910 entrées - 2230 articles - 430 synthèses.

Index regroupant 21 000 oeuvres.

Numéro spécial de la revue d'ethnopsychologie

sous la direction de Jean-René Ladmiral

daté des 02 03 1979

Centre Universitaire de psychologie des peuples - Le Havre

Ce numéro spécial reprend les actes des deux colloques tenus à Paris X.

Bilinguisme et francophonie.

Présence de 2 langues dont le français, y compris en France (la Corse), en Belgique, au Canada, dans les pays d'Afrique. C'est l'esprit de l'agence de Niamey (Niger) - La francophonie doit être un espace linguistique commun, (et non pas "uni-linguistique").

- . Le bilinguisme, comme question, comme domaine, comme concept.
- . Problèmes de langue de communication et personnalité culturelle dans les états africains d'expression française.

Langue de communication culturelle.

La culture vit dans un cadre et une structure, elle colle à la langue qui lui sert de canal ou de véhicule pour toutes les relations inter-communautés.

Chaque culture et chaque langue opèrent librement une analyse originale de l'expérience humaine que les locuteurs revivent chaque fois qu'ils dialoguent dans la langue qui est secrétée par la culture.

Personnalité culturelle africaine à travers son histoire.

- . bilinguisme pratique
- . Français-Arabe
- . Français-Malgache
- . Français-Wolof (Sénégal)
- . Shango-Français (Rép. Centre Africaine)
- . Kivownda-Français (Rwanda)
- . Kirundi-Français (Burundi)

De la Différence

- . colonisation
- . double culture
- . exemple du Québec
- . exemple de l'Autriche

Divers autres sujets liés au thème principal.

Numéro spécial de la Revue Esprit - Nov. 1962

Il y a presque 40 ans, à la fin de la période de décolonisation, des intellectuels et des écrivains réfléchissaient et écrivaient sur ce sujet.

Principaux articles:

- A. MARTINET Le Français Parlé
- Hervé LAVENIR Un Instrument Européen
- Jean PELLERIN Le Canada Français
- H. PEYRE Aux Etats-Unis
- N. SIHANOUK Témoignage sur le Cambodge
- S. ABOU Bilinguisme au Liban
- V. MONTEIL Le problème linguistique en Afrique Noire
- P.H. SIMON Un Langage est un Destin.

Centre d'études Francophones - Université Paris XIII
Itinéraires et contacts de culture

Tome I L'Écrit et l'Oral

Paris - L'Harmattan 1982 -

I vol. broché in-8° 208 pp.

Principaux chapitres

Étude comparée des littératures francophones.

La langue créole - espace socio linguistique - négritude et langue française - littérature et société au Québec depuis 1960.

Présentation

Écrire en français alors qu'on a à exprimer le vécu d'une langue traditionnellement non écrite, amène à des transpositions et à des transgressions dans la langue d'arrivée, à faire un travail d'écriture qui rejoint les recherches modernes des écrivains des pays de vieille tradition écrite.

Tome II L'Enseignement des littératures francophones

Problématique

Identité de la littérature.

Enseignement des littératures francophones : communauté, spécificité et dialogue.

Pratique

Diverses communications d'universitaires.

Situations et perspectives

Communications sur l'enseignement de la littérature africaine et de la littérature française en Afrique. Problème du Maghreb.

..... **Public Info**
Dossier de Presse B.P.L
 2 volumes

Tome I Articles de presse

- . Les ministres des affaires étrangères francophones se rencontrent au Burundi (avant le sommet de Québec)
- . Thème "le renoncement français dans les organisations internationales"
 (le Monde 07 07087)
- . Le Canada devient le 1er contributeur à l'agence francophone
 (le Monde 12 07 87)
- . La décolonisation a favorisé l'essor de la francophonie
 (dossier Quot. de Paris sept. 87)
- . Le 2ème sommet de Québec
- . Le Festival de Limoges - oct 87
- . Le Festival de Fort de France - nov. 87

Tome II Documentatio, adresses, articles -

Une idée neuve, la Francophonie, par Ph. de Saint Robert
 revue Hérodote 3ème trim. 86

Les enjeux de la francophonie, par Ph. de Saint Robert
 encyclopaedia universalis

Ph. de Saint Robert, ancien Commissaire Général à la langue française.
La Cause du français
du service de la langue française à la naissance de la francophonie
SNLD - La Place Royale 1987 -

"Dans ce qu'il est convenu d'appeler la francophonie au sens large, notre langue est employée....

comme langue de communication interne,...

comme langue d'enseignement,...

mais elle coexiste toujours et de plus en plus avec les langues nationales..."

Rappel historique de la création des institutions françaises sur la francophonie et la langue française.

La cause du français est une cause de liberté pour les français et pour les peuples qui se réclament d'une francophonie suffisamment bigarée, pour qu'on ne la soupçonne pas d'uniformité.

M. Guillou et A. Littardi
La Francophonie s'éveille
Paris - Berger-Levrault 1988
 1 vol. broché 264 pp.

La francophonie, c'est la défense de toutes les identités culturelles, c'est aussi la solidarité par l'aide de l'Afrique dans son développement. La francophonie n'est pas une utopie.

Pour que la francophonie ait une âme, il faut que les habitants des pays d'expression française aient autre chose à partager que quelques souvenirs scolaires.

1ère partie : Le fait francophone
 une langue présente dans l'ensemble du monde;
 des réalités économiques contrastées;
 un vécu francophone insuffisant.

2ème partie : Une idée qui vient de loin
 l'héritage du passé;
 de l'humanisme de la différence à la coopération..

3ème partie : les chemins de l'avenir
 les chances de demain - la France n'est pas seule ;
 le défi des langues vivantes, surtout en Europe

- . Vivre la Francophonie au quotidien
- . Enseigner le français et former en français
- . Vers une communauté scientifique internationale, d'expression française

Xavier Deniau
La Francophonie
Paris PUF 1983 - Coll; Que Sais-Je ?
 1 vol. broché 124 pp.

Définition

Référence à O. Reclus, géographe, qui eut l'idée de classer les peuples en fonction de la langue. Les différents sens du mot.

Citation attribuée à Charles Quint " je parle anglais aux commerçants, italien aux femmes, français aux hommes, espagnol à Dieu et allemand à mon cheval".

Charles de Gaulle : "car il est vrai que la France a de tout temps labouré avec passion le champ de l'intelligence, et offert à la terre entière d'assez précieuses récoltes; il est vrai qu'elle met à la disposition du monde une langue adaptée par excellence au caractère universel de la pensée".

Aspect institutionnel

Distinction dans l'usage du français selon les pays

Structure de la francophonie

Les lois linguistiques en France et ailleurs

Vilers Cotteret 1539

- Les difficultés - l'avenir -

A. Reboulet et M. Tenu

Guide culturel

civilisations et littératures d'expression française

Paris Hachette 1977 -

1 vol. broché in-8° 302 pp.

Ouvrage publié sous le patronage de l'A.U.P.E.L.F.

Introduction, signée E. Ionesco, sur quelques écrivains étrangers, écrivant en français, dont lui-même.

Unité et diversité de la langue française

Zones :

France - Hors de France, tradition d'oïl - Belgique, Suisse romande, val d'Aoste, Canada.

T.O.M. à tradition française, zones où l'expansion a été réalisée principalement par superposition -

anciennes colonies -, zones de rayonnement culturel : Proche et Moyen-Orient.

Langue française, civilisations et littératures

S. Farandjls

Textes et propos sur la francophonie

Préface de L.S. Senghor

Paris ed. Richelieu-Senghor s.d. (circa 1986)

& vol. broché in-8° 156 pp.

Francophonie Val d'Aoste

Langue, société et industries de la langue.

Tendance à la normalisation dans le domaine des langues et des cultures (traduction)

L'unité et la différence en France et dans l'univers francophone. Unité et pluralité - recherche de l'identité, multi-appartenance à plusieurs communautés.

L'Interculture, l'Afrique et la Francophonie

La langue française n'est pas la propriété des seuls Français - interactivité, échanges.

Législation linguistique et dynamique sociale de la langue - Socio-linguistique et didactique du français.

Politique de la langue et aménagement linguistique

Francophonie et économie.

Philosophie de la francophonie -

Espace francophone de l'information -

Les U.S.A et la langue française - Hispanophonie et francophonie - Francophonie et URSS -

Enseignement du français - jeunesse et francophonie.

M. Blancpain**Les lumières de la France - Le français dans le monde****Paris Calmann-Lévy 1967 -**

1 vol. broché 228 pp.

Un bien commun,

le français, langue maternelle

le français, langue officielle

le français, langue de culture moderne

Langue qu'on a choisi d'étudier, véhicule d'un humanisme à vocation universelle.

Le chemin à parcourir.

D. Lamaison**Discours sur l'universalité de la francophonie****Paris - A.C.C.T. 1987**

1 vol. broché in-8° 272 pp.

Avant-propos par Monsieur Okumba d'Okwatsegue, secrétaire général de l'ACCT.

Discours de l'ancien président du Liban, Ch. Hélou - contribution de nombreux participants sur tous les sujets liés à la francophonie - le dernier de ces textes est un plaidoyer en faveur d'une nouvelle forme de francophonie qui prenne en compte la pluralité de culture de ceux qui parlent le français dans le monde.

J.M. Léger**La Francophonie - grand dessein... grande ambiguïté****Canada Hurtebise 1987 -**

1 vol. broché in-8° 246 pp.

1ère partie

le mot et la chose - essai de définition

distinction entre langue nationale et langue officielle, langue d'usage.

Rappel historique et exploration des relations entre la France et les pays d'Afrique.

Ne pas comparer communauté francophone et commonwealth.

2ème partie

Itinéraires francophones.

L'AUPELF qui regroupe près de 50 universités - l'OCAM - les conférences de Niamey - création de l'ACCT.

Vers le premier sommet

3ème partie

Une ambition pour notre temps.

La véritable mesure de l'entreprise francophone, c'est sa part d'universel - la signification -... s'épanouit dans la manifestation... d'une solidarité.

Le français garant de l'universel.

La francophonie de la dernière chance : volonté politique, sensibilisation de l'opinion, conscience exigeante de la réciprocité dans la connaissance mutuelle, fondation internationale de la francophonie.

Annexes

X. S. Chikh - M. Elmandjra - B. Touzani

Maghreb et francophonie

Paris - Economica 1988 -

1 vol. broché in-8° 88 pp.

A. L'Algérie face à la francophonie

En marge du deuxième sommet francophone à Québec en septembre 1987, l'absence de l'Algérie a suscité des questions. Pourquoi est-elle absente - dans les textes officiels, nulle référence à la francophonie.

Tentative d'explication :

1. contentieux historique - l'entrée de la langue par la colonisation

Renforcement par le système Jules Ferry - "la victoire de Poitiers" ! - marginalisation de la langue arabe au détriment de la prépondérance de la langue française.

2. projet national

Réhabilitation de la langue arabe - revendication déjà exprimée par M. Hadj en 1927 - La politique d'arabisation menée en Algérie depuis l'indépendance est le fruit d'une longue revendication - expression politique - réappropriation de la langue nationale. Réforme de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur - arabisation et bilinguisme, surtout le français.

3. ambiguïtés de la francophonie

Une création France/Afrique Noire - Le Groupe de Brazzaville.

- la francophonie réduite en ses limites
- la francophonie militante. La langue française parée de toutes les vertus doit être défendue par tous contre la langue anglaise.

"L'Algérie a toujours refusé de s'associer à ce mouvement parce que l'arabe.....a lui aussi une vocation mondiale...."

B. Communication d'un universitaire marocain sur les suites du premier sommet francophone

Avec tableaux et chiffres

C. La Tunisie

Espace économique, espace culturel, espace politique.

A U T R E S O U V R A G E S C I T E S
=====

W. Heckenbach et Fr. Hirschmann

Weltsprache Französisch

Kommentierte Bibliographie zur Frankophonie (1945-1978)

Tübingen - 1981

Commissariat Général à la langue française

Organisations et Associations francophones

Repertoire 1987

Paris - Documentation française 1987 - 85 pp.

D. Baggioni

Francophonie et multiculturalisme en Australie

Paris L'HARMATTAN - 1987 - 95 pp.

R. J.L. Breton

Géographie du français et de la francité en Louisiane

Quebec C.L.R.8. 1979 - 93 pp. cartes.

Publications du centre int. de recherche sur le bilinguisme.

Ecrivains de langue française : Afrique noire, Maghreb, Caraïbes
Océan Indien

Paris - Clef 1986 - 152 pp.

G. Albert

Etudes de littérature africaine francophone

Dakar - Abidjan, Les Nouvelles ed. africaines, 1977 174 pp.

J.L. Joubert/ J. Lecarme/ E. Tabone / B. Verclier

Les littératures francophones depuis 1945

Paris - Bordas 1986 - 382 pp.

La Littérature en France de 1945 à 1968

Paris - Bordas

La Littérature en France depuis 1968

Paris - Bordas

F.X. Simard

Le français, langue internationale et la Biennale d'Echternach

Dessins de Alain Damiani

Pub. de la Féd. du Français universel

Ottawa - s.n. 1977 122 pp.

Université de Liège

Centre d'Etudes Québécoises

Langage et collectivités : le cas du Québec

Actes du colloque de Liège (mars 1980)

publ. par J.M. Klinenberg/Racelle-Latin/G. Connolly

Ottawa - Léméac 1981 300 pp.

Université de Sherbrooke

Centre d'Etudes des littératures d'expression française

Le roman contemporain d'expression française

Actes du colloque (1970)

Textes rec. et prés. par A. Naaman/ L. Painchaud.

Sherbrooke Faculté des Arts 1971 347 pp.

Université libre de Bruxelles

Centre d'Etudes canadiennes

Les gands voisins

Actes du colloque belgo/canadien (nov. 1983)

Bruxelles - Ed. de l'Université 1984 274 pp.

University of Vermont (Burlington)

Littératures ultramarines de langue française

negro-africaine, antillaise, québécoise, franco-américaine, comparées.

Genèse et jeunesse

Actes du colloque de l'Univ. de Vermont

recueillis par Th.H. Geno et R. Julow.

Allocution et prélude par L.S. Senghor

Ottawa - Naaman 1974 - 154 pp.

OUVRAGES A PARAITRE INCESSEMENT

=====

Organisations et Associations Francophones
Répertoire 1989
 Paris - Documentation Française

Dictionnaire Des citations de la langue française de la francité et de la francophonie
 Paris - Diffusion Francophone

Répertoire bibliographique de la langue française de la francité et de la francophonie
 Paris - Diffusion Francophone -

Dictionnaire du français fondamental en images pour les ruraux
 Paris - L'Harmattan -

L'Union culturelle et technique de langue Française (UCTF)
Catalogue des ouvrages écrits directement en français par des auteurs étrangers
 Paris - UCTF -

L'après-Québec : quelle stratégie pour la francophonie ?
Journées d'études Nice 1987.
 Paris - PUF -

Pour l'harmonisation orthographique des dictionnaires
 Joseph Hanse
 Paris - CILF -



Dialogue. Maghreb - Afrique Noire
 N° 95 et 96 de la revue Notre Librairie
 Paris - CLEF -

Africascope - Guide économique des pays francophones 1988-1989
Information condensée de la situation économique des pays francophones
 Paris - Mermon -

"Les parvis poétiques"
Anthologie sonore des littératures francophones, composée de textes lus par leurs auteurs
 Paris - Jériko -

Guide et Echos de la francophonie
Banque de données sur minitel au service de la francophonie
 Paris - Mermon -



* 9 5 4 3 9 8 1 *